

## LA LANGUE DE «PROSE 5» DANS LE MS. ROYAL

L'analyse linguistique de *Prose 5* doit prendre en compte trois aspects différents: premièrement, le fait qu'il s'agit d'une compilation dépendant de plusieurs sources préexistantes qui peuvent avoir laissé des traces sur la coloration linguistique du ms. Royal; deuxièmement, le fait qu'il s'agit d'un produit réalisé à la cour angevine de Naples, un centre culturel dont on connaît d'autres produits déjà étudiés du point de vue linguistique; troisièmement, le fait que, dans la tradition de *Prose 5*, le ms. Royal constitue un *unicum* à cause de ses traits archaïsants et de la présence de formes que l'on peut reconduire à plusieurs strates dialectales, ainsi qu'à l'italien, tandis que tous les autres témoins procèdent à une modernisation linguistique progressive mais évidente, conforme à la langue de la cour parisienne du XV<sup>e</sup> siècle.

Concernant le premier point, il faut rappeler que *Prose 1* a probablement été rédigée dans la Morée angevine au début du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est plus difficile de dater et localiser *Prose 3*, dont nous avons un seul manuscrit complet du XV<sup>e</sup> siècle, réalisé très probablement en France septentrionale. L'existence de quelques fragments italiens que l'on peut reconduire à l'atelier génois des prisonniers pisans nous permet de situer la composition de *Prose 3* avant la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, probablement à une date peu éloignée de celle de la composition de *Prose 1*. Quant à la provenance du texte, les éléments mis en évidence par la critique ont fait d'abord penser à l'Italie, puis à la France du Nord et même à l'Angleterre; en l'état actuel, il n'y a pas d'argument suffisamment solide pour trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces hypothèses, bien que l'origine italienne demeure la plus probable. Les parties du texte qui proposent une nouvelle mise en prose du roman en vers peuvent évidemment avoir été influencées par la langue du modèle. Si l'on en vient aux *Héroïdes* et aux autres ajouts mythographiques, la version italienne contenue dans le ms. Gad-dien plaide en faveur d'un modèle français préexistant, passé à tra-

vers un filtre italien ayant laissé des traces plus marquées au niveau linguistique que les autres sources, ce qui permettrait d'expliquer l'abondance d'italianismes dans ces parties du texte.

Ces dernières années, le nombre total de manuscrits d'origine strictement napolitaine a été radicalement réduit à cause de l'attribution à l'atelier génois des prisonniers pisans d'un nombre important de témoins précédemment attribués au contexte napolitain.<sup>1</sup> Par conséquent, des trois grands centres italiens de production de textes et manuscrits français que sont la Vénétie, Gênes et Naples, le dernier est le moins prolifique et le moins caractérisé du point de vue linguistique.<sup>2</sup> Les œuvres assurément réalisées à Naples durant la période angevine sont la traduction des *Lettres à Lucilius* de Sénèque,<sup>3</sup> la compilation de textes historiques du ms. Paris, BnF, fr. 688,<sup>4</sup> un «volgarizzamento» biblique<sup>5</sup> et les statuts de l'Ordre du Saint-Esprit, dont le seul témoin conservé (Paris, BnF, fr. 4274) a été enluminé par Cristoforo Orimina. Il faudra y ajouter les documents de la chancellerie angevine à partir de 1277, qui toutefois ne semblent pas témoigner de phénomènes linguistiques compatibles avec ceux que l'on trouve dans la production littéraire. Parmi les témoins italiens d'autres ouvrages français, sont d'origine napolitaine le ms. Paris, BnF, fr. 295 des *Faits des Romains* réalisé pour Charles de Calabre et Marie de Valois entre 1324 et 1331, la *Bible moralisée* du ms. Paris, BnF, fr. 9561 et deux manuscrits conservés à la Biblioteca Marciana de Venise: le ms. T. fr. XV, qui contient le *Meliadus*, et le ms. lat. Z.10 du Nouveau Testament, dans lequel la traduction française encadre le texte latin.<sup>6</sup>

1. La nouvelle localisation de ces manuscrits a été d'abord proposée par les historiens de l'art, puis confirmée par des études philologiques et linguistiques (voir Avril-Goussset-Rabel 1984, Goussset 1988, Benedetti 1990, Hase-nohr 1995, Cigni 2006, Cigni 2010, Cigni 2013, Fabbri 2012, Zinelli 2015, Fabbri 2016, Cigni 2017, Cadioli-Lecomte 2018). Une caractéristique iconographique commune aux manuscrits génois et napolitains est la présence d'enluminures à pleine page (Jung 1996, p. 535 note 1). Pour une liste des manuscrits attribués à l'atelier génois, voir Zinelli 2015.

2. Voir Zinelli 2016a et Zinelli 2021a.

3. Mais aucun des cinq manuscrits survivants n'a été réalisé à Naples, bien que deux soient d'origine italienne, probablement toscane.

4. Cette compilation a été étudiée en particulier par Jakub Kujawiński; voir Kujawiński 2010, Kujawiński 2013a, Kujawiński 2013b, Kujawiński 2014.

5. Deux fragments étudiés par Improta-Zinelli 2015.

6. À propos d'autres témoins pour lesquels une origine napolitaine a été envisagée, voir Zinelli 2012 et Minervini 2015. Sur la cour angevine de

Les caractéristiques linguistiques de ce corpus restreint ont été analysées d'abord par Formisano-Lee 1993, ensuite par Zinelli 2012, Lee 2013, Improta-Zinelli 2015, Zinelli 2016a et par Minerini 2015. Les études les plus récentes ont mis en évidence une structure linguistique moins marquée et moins cohérente que le supposait la première analyse de Formisano-Lee. D'après Fabio Zinelli, en particulier, il n'existerait pas un véritable français de Naples, mais une série de types de français divers, caractérisés par un hybridisme italianisant variable mais en tout cas moins marqué que ceux des textes réalisés et copiés en Vénétie.<sup>7</sup> En particulier, une différence importante entre la langue du ms. Paris, BnF, fr. 688 ainsi que des fragments bibliques réalisés dans le même atelier, où la pression de l'italien est plus évidente, et celle des autres manuscrits pris en considération, parmi lesquels on doit inclure également notre ms. Royal, a été signalée.

La langue du ms. Royal est en effet assez éloignée de celle, fortement hybride, du ms. BnF fr. 688. Les traits dialectalement marqués y sont assez peu nombreux et les italianismes graphico-phonétiques et lexicaux, relativement rares. La présence de formes picardes et d'italianismes est, en tout cas, compatible avec la langue des autres manuscrits réalisés à Naples, ce qui confirme que le *scriptorium* angevin devait être un contexte où se côtoyaient des scribes du Nord de la France et italiens, pas forcément méridionaux; la convergence de certains traits picards et italiens en aura d'ailleurs facilité l'introduction dans la *scripta* du copiste. De plus, si la nature de compilation du ms. Royal aura sans aucun doute influencé la coloration linguistique du texte, il ne faudra cependant pas sous-estimer l'apport d'un copiste particulièrement conservateur et respectueux de ses modèles. S'agissant d'une compilation de sources à la provenance et à la datation diverses et variées, le ms. Royal présente inévitablement une langue stratifiée qui mêle des traits dérivés des sources (que l'on pense en particulier aux éléments anglo-normands ou d'Outremer) à d'autres, imputables au lieu de la compilation (les italianismes et les traits partagés avec les autres manuscrits angevins). Toutefois, contrairement à certains témoins napolitains présentant une forte caractérisation italienne, le système linguistique de base du ms. Royal est sans doute un français décent, avec quelques traits d'origine septentrionale, sur lesquels la

Naples et son rôle de promotion culturelle et littéraire, voir la synthèse de Lee 2016.

7. Zinelli 2016a, pp. 241-2.

langue des sources converge probablement avec celle qu'avait adoptée la cour angevine. Le fait que les italianismes soient plus fréquents et plus évidents dans le texte des *Héroïdes* et des ajouts mythographiques, dont le modèle avait probablement été réalisé en Italie, contrairement aux autres sources utilisées, met encore plus en évidence l'approche assez conservatrice du scribe. Au fond, peu importe qu'il s'agisse d'un Italien habitué à copier des textes français ou d'un Français influencé par le contexte italophone dans lequel il vit: il s'agit en tout cas d'une personne exposée à un contexte bilingue, mais en même temps habituée à transcrire fidèlement la langue du modèle qu'il est en train de copier.

En ce qui concerne le troisième point, puisque l'hypothèse que le ms. Royal constitue le point de départ et probablement l'archéotype survivant du texte de *Prose 5* semble être de plus en plus fondée, le comportement des témoins français concerne plus l'histoire de la tradition que la reconstruction du texte. Les interventions constantes et systématiques des copistes français contribuent certainement à nous faire repérer les particularités linguistiques les plus indigestes pour le contexte parisien, donc celles qui correspondent vraisemblablement le plus à la *scripta* originale du texte napolitain, mais un dépouillement linguistique systématique de toute la tradition risquerait de nous éloigner de l'aspect le plus important. L'analyse linguistique proposée ici est donc essentiellement basée sur le texte du ms. Royal, et on prendra en considération les seules déviations de la tradition française qui nous permettent de mieux comprendre la particularité des leçons du manuscrit napolitain. Une analyse partielle de la langue de la tradition se trouve dans l'édition d'Anne Rochebouet.<sup>8</sup>

Pour mettre en évidence la stratification linguistique évoquée ci-dessus, nous insisterons également sur les diverses réalisations graphiques et phonétiques des mêmes formes. À cause des caractéristiques linguistiques légèrement différentes des *Héroïdes* et des ajouts mythographiques par rapport au reste du texte, nous avons décidé de signaler les références aux *Héroïdes* en faisant suivre d'un *H* le numéro du paragraphe et celles aux ajouts avec un *A*. Le numéro du paragraphe suivi d'un *R* se réfère au texte d'une rubrique.

8. Rochebouet 2021a, pp. 116–25. Il faut néanmoins rappeler qu'Anne Rochebouet limite son analyse aux trois manuscrits de contrôle choisis (Pr, S et C), dont l'un présente un texte assez indépendant et probablement contaminé.

## 5.1. GRAPHIE ET PHONÉTIQUE

5.1.1. *Vocalisme tonique*

1. Le résultat graphique des voyelles toniques en syllabe entraînée est régulier; la seule exception est fournie par l'évolution de Œ/Ū > o, pour laquelle la graphie *u* remplace parfois *o/ou*; il s'agit probablement d'un indice de l'absence de palatalisation de *u* typique des régions septentrionales (du wallon en particulier) et de l'anglo-normand (Fouché, *Phonétique*, p. 205), mais aussi de l'Italie méridionale. Cette graphie est particulièrement fréquente dans la deuxième partie du ms. Royal, qui est l'œuvre d'un copiste différent (voir les nombreux cas de *pur* pour *pour*, *mult*, *vus*, *puroffri*, *purter*). Dans *Prose 5*, on trouve un seul cas de *pur* et un cas de graphie inverse *ou* pour *u* (*coultiver* 1.4), auquel il faut probablement ajouter la forme *esmouchasse* (319H.12), puisque le sens et la source latine font pencher en faveur d'un dérivé de *mucier*. La forme *moult* dans *Prose 5* est toujours abrégée, ce qui ne nous donne pas d'indication à propos de sa graphie, mais on trouve plusieurs formes *moult* non abrégées dans d'autres sections de la partie initiale du manuscrit, attribuable au copiste de *Prose 5*.

2. On trouve, uniquement dans les *Héroïdes*, quelques cas sporadiques d'évolution graphique *u* > *i*, un phénomène qui reflète probablement une difficulté dans la prononciation de *u* palatal évoquée au point précédent: *nicier* 202H.3 (mais voir le commentaire à ce passage), *miet* 210H.6, *ti* pour *tu* 263H.27 (on trouve quelques attestations de cette graphie en anglo-normand; cf. Pope 1952, p. 440, § 1142). Ailleurs, le phénomène est sporadique et se présente dans des digrammes, ce qui fait plutôt penser à des fautes de copiste (*airons* pour *aurons* 28.3, *oit* pour *out* 115.16, *ploit* pour *plout* 258.7).

3. Emploi fréquent de *u* pour *o* devant consonne nasale: *nombre* (13 cas contre 2 de *nombre*), *umbre* (2 cas contre 2 cas de *ombre*), *numbri* (un cas, à côté de la forme *noubli* de 188.7, 206 et *noubri* de 205.8), toujours *nuncier* et *numbrer* (2 cas); un cas de *num* et un cas de *renummee*, tandis que la graphie normale de ces formes est *o*.

4. Toujours à propos des voyelles nasales, on remarque quelques cas d'alternance graphique *ain/ein*, avec une forte prévalence de *ain*: des 21 cas de graphie *ein*, 14 concernent le nom *Heleine* (contre les 89 cas d'*Helaine*); on peut aussi ajouter à cette alternance le seul cas de *meinent* (167.1; la graphie dominante est *mainent*). La seule occurrence de *dereine* (306H.13) semble confirmer que la graphie

*ein* devait faire partie du système graphique du copiste. La même alternance est signalée pour *an/en*, dans un nombre plus réduit de cas; voir, par exemple, les formes *planté* et *plenté* (4 cas chacune) et le seul cas d'*antree* (356.2) contre 8 cas d'*entree*. On ne trouve que deux cas de graphie *oin* (*poine* 99.2 et *moins* 227.6, la graphie normale du copiste étant *paine* et *mains*).

5. Le résultat de l'évolution de *e* tonique ouvert en syllabe libre (É > e) est toujours *ie*; on trouve quelques graphies *ye*, surtout dans le cas d'*yex* (9 cas, plus un cas de *yes*), mais aussi *Dyex* (3 cas).

6. Le résultat de l'évolution de *o* tonique ouvert en syllabe libre (Õ > o) est toujours *ue*; on trouve toutefois quelques rares graphies modernes *eu*, probable indice de l'accomplissement de la monophthongaison dans la langue parlée dans le contexte où travaillait le copiste: à côté des 100 cas de *uet*, on trouve par exemple 3 cas de *peut* (189.14, 210H.11, 341.1), ainsi qu'un seul cas de *seur* < SÖRÖR (375.4) à côté de 36 cas de *suer*. On trouve également quelques graphies avec la triptongue *ueu*: *sueurs* (38A.3 et 70.1), *plueur* (423.3); voir la morphologie verbale pour les formes *cueurt*, *queurt* et *cueurent* du verbe *corir*. Il pourrait aussi s'agir d'une graphie qui confirme l'accomplissement de la monophthongaison.

7. Résultats de l'évolution de *o* tonique fermé en syllabe libre (Ó/Ü > o): la graphie *eu* est nettement prévalente par rapport aux graphies alternatives; voir *seigneur* (125 cas), *seignor* (4 cas), *seignour* (1 cas, 321.3), *seignur* (1 cas, 120.1); *leur* (914 cas), *lor* (20 cas), *lour* (1 cas, 171.4); *do(u)leur* (126 cas), *do(u)lor* (6 cas); *hon(n)eur* (91 cas), *hon(n)or* (4 cas), *hon(n)our* (2 cas); *valeur* (28 cas), *valour* (2 cas), *valor* (1 cas, 115.3); *greigneur* (15 cas), *greignor* (2 cas), *greignour* (1 cas, 379.3); *heure* (27 cas plus un cas de *eure*), *hore* (1 cas, 20.7); graphie unique *fleur* (21 cas). Il faut également signaler la forme latinisante *auctour* (266.1, 352.1). La graphie *o* est par contre prédominante dans le cas des composés ou dérivés dans lesquels la voyelle tonique de la base devient atone; voir par exemple *seignorie* (29 cas) et *seigneurie* (10 cas). À côté de *vigueur* (4 cas), on trouve aussi *vigner* (2 cas) et *vigour* (1 cas, 319H.11); un seul cas de *longuer* (63.1).

8. Le résultat normal de l'évolution de *e* tonique fermé en syllabe libre (É/ Í > e) est *oi*. Lorsque la diphthongue est suivie d'un *l* palatal, il y a alternance entre les graphies *ei* et *oi*: on trouve toujours *soloil* et jamais *soleil*, *consoil* prédomine sur *conseil*, toujours *vermeil* et jamais *vermoil*, toujours *merveille* et jamais *mervoille*, *orgoil* (25 cas) a une seule alternative *orgueill* (25.1); la même alternance se présente en position atone, avec une nette prévalence de la forme non diphthonguée: *orgoilleus(e)* (16 cas) et *orgueilleus* (2 cas). Les

formes fléchies peuvent présenter la graphie septentrionale *-aus*: *conseuls* (5 cas) et *consaus* (3 cas), *vermaus* (3 cas), *solaus* (3 cas).

9. Diphthongaison A > *ei*: *deis* (2 cas 67.3 et 5, contre un cas de *dés* 67.5), *neis* (1 cas 435.1, ailleurs toujours *nes*), *treis* (1 cas, 407.12). Ce phénomène est répandu dans l'aire nord-orientale, de la Picardie à la Lorraine.

10. Les seuls cas de conservation de *a* tonique concernent quelques formes de participe passé qui seront analysées dans la partie morphologique.

11. On trouve dans le ms. Royal quelques cas de gémination vocalique inattendue: *rooulés* (106.9), *Poorte* (227.3), *trooel* (244.8), *derompoorie* (263H.5), *tooulloit* (263H.8), *reconfortooie* (263H.9), *poovés* (263H.20), *dirooie* (288.6), *veooie* (319H.12), *blasmooient* (335.1), *volooint* (335.1, 453.3), *devooint* (337.1), *Doolus* (372.1, 440H.7), *ferooie* (372.2), *menooint* (372.7), *volooient* (401.3), *criooie* (452H.11). Il pourrait s'agir d'un trait anglo-normand signalé par Short 2013, p. 57 (§ 3.5), dont les exemples ne concernent toutefois que les voyelles toniques longues des monosyllabes. Il faut remarquer que dans le ms. Royal, la gémination concerne essentiellement le *o* tonique, bien qu'on en signale également quelques exemples touchant les voyelles atones (*rooulés*, *tooulloit*, *poovés*, *Doolus*; dans le premier cas, il pourrait s'agir d'une interférence de *roont*) ou des voyelles toniques autres que *o* (*trooel*, mais cette graphie n'est pas inconnue en picard; cf. *DEAFpré* s.v. *tropel*). Il faudrait ajouter également les formes *Aayaus* (113.2) et *Uulixés* (114.18, corrigée), qui sont probablement des fautes de copiste ou un maniériste graphique pour les initiales des anthroponymes. Il est intéressant de relever que ce phénomène se présente surtout dans les *Héroïdes* et aux §§ 288-401, qui dérivent de *Prose 3*.

### 5.1.2. *Vocalisme atone*

1. On trouve quelques rares cas de vélarisation de *a*, phénomène typique des régions septentrionales et de l'anglo-normand (cf. Pope 1952, p. 173, § 446 et p. 442, § 1152): *chaustiau* (123.9), *ausaus* (189.21), *sauvauge* (234.2, mais tonique). Puisque, dans les trois cas, les mots présentent une double diphthongue *au*, il pourrait s'agir de cas d'assimilation.

2. Quelques cas de conservation de *a* final: *terra* (31.4, 184H.16), *vagabunda* (24A.11), *statua* (91A.3), *chosa* (124.4), *lassa* (263H.23), *quela* (109H.2<sup>2</sup>). Il s'agit d'un italienisme évident, auquel il faudra probablement ajouter les deux cas de *parla* (79.R et 81.R). Bien

qu'il soit possible d'interpréter ces deux dernières formes comme des passés simples, la formule employée (*ci parla*), le contexte et surtout la graphie *ci parlle* de la rubrique du § 80 laissent plutôt penser qu'il s'agisse de formes du présent de l'indicatif. Le fait que ces formes se trouvent dans deux rubriques est d'autant plus significatif que le texte des rubriques, surtout dans une compilation comme celle du ms. Royal, n'est pas tiré du modèle, mais établi par le compilateur; cette graphie pourrait donc représenter un trait de la *scripta* du copiste ou du compilateur.

3. Le *e* final atone est parfois éliminé lorsqu'il se trouve en contact avec un *e* tonique (-ée > -ê): *renommé* (38A.5), *conté* (48.12), *entré* (64.10), *ventré* (91A.11), *presté* (106.9), *mellé* (159.9, 208.3), *Galaté* (188.11), *journé* (189.1, 288.5), *plaié et navré* (190H.13), *aseuré* (200.2), *porté* (253.12, 347.4), *passé* (255.1), *beneuré* (210H.28), *contré ... plenteuré* (264.2), *remué* (264.3), *assemblé* (309.5). Il s'agirait d'un phénomène typique des textes copiés en Italie, d'après Impronta-Zinelli 2015, p. 92. D'autres cas sporadiques d'élimination graphique du *e* atone finale, qui correspond sans doute à son amuïssement, se trouvent dans le substantif *compagni* (151.30, 184H.11) et dans les formes verbales *seroi* (82.10) et *rai* (195.14).

4. Le ms. Royal conserve dans la graphie les voyelles qui formaient anciennement un hiatus, avant de s'affaiblir et de disparaître dans la prononciation (par exemple, les participes passés *leu*, *meu*, *seu*, *veu*, etc.); la seule exception est constituée par le verbe *reuser*, qui se trouve deux fois dans le même passage (*rusés* 168.3 et *ruser* 169.1, mais *reuserent* 227.2).

5. Parfois le copiste signale les hiatus par un *h* diacritique: *hahoit* (421.1), *trahiner* (435.3), *renveheroit* (262.2), *trahison* (18 cas contre 13 cas de *traison*), *trahir* (4 cas, pas d'alternatives), *envahir* (21 cas contre 1 cas d'*envair*), *envahie* (5 cas contre 2 cas d'*envaie*). Il faut ajouter à ces cas quelques formes à la graphie ambiguë, qui pourrait être attribuée à des fautes de copiste: *esmahiance* (386.2, sans alternative), *esmahier* (188.6, seul cas contre une vingtaine de cas d'*esmaier*), *dehervé* (411.3, seul cas contre 7 cas de *dervé*).

### 5.1.3. Réduction des diphtongues (en position tonique ou atone)

1. Réduction de la diphtongue *ai* > *a*: *a* < *HABEO* (36.1, 265.4, 440H.6), *dira* < *DICERE* + *HABEO* (440H.15), *douare* (319H.14), *guares* (40A.13, 263E.5, 263H.23, 305.4, 407.9), *agu* (157.2), *malles* (171.2), (*bagnier* 184H.7, 286H.10), *aol* (319H.17), *contrare* (210H.41), *appasiee* (286H.1), *mondane* (289.3), *abbassoit* (290.9), *pas*

(291.5), *reparier* (294.2, 336.3), *plasir* (385.4), *tratoient* (386.1), *fasoient* (386.3), *plasoit* (214.3, 303.2), *amana* (376.5, pour *amaina?*), *sera* (378.3, per *serai*), *reparoient* (424.1), *guatier* (444.1); *fasoit* (7 cas contre 20 cas de *faisoit*). Il s'agit d'un trait assez largement répandu au Nord, au Nord-Est, à l'Est et en anglo-normand (Fouché, *Phonétique*, p. 258; Gossen 1970, pp. 52-3, § 6; Pope 1952, p. 488, § 1320 vii; Zink, *Phonétique*, p. 241), mais aussi dans les textes copiés en Italie et en français d'Outremer; il pourrait également être qualifié d'italianisme. Deux cas de graphie inverse dans *faiçon* (115.15) et *aissaillent* (167.1), ce dernier pouvant résulter d'une d'assimilation.

2. Réduction de la diphthongue *au* > *a*: *haberc* (31.3), *a* (41A.2, 107.3, 110A.1, 209.7, 228.17, 401.9, 444.1), *as* (45.1, 61.1), *chaf* (114.24), *asmoniere* (115.13), *atre* (219.1), *roiane* (375.3), *bia* (380.3); il s'agit d'un phénomène typique du Nord et de l'anglo-normand tardif (mais, dans ce cas, uniquement devant une consonne labiale; cf. Pope 1952, p. 446, § 1163). Le phénomène est particulièrement fréquent dans les futurs et conditionnels picards: *sarai* (52A.6, 126.11, 263H.14, 283.2), *arés* (100.2, 126.2, 212.8, 221.2, 284.2, 404.3), *ara* (1.3, 126.2, 130H.5, 218.11, 249.1, 330.3, 349.1), *saroie* (20.3, 184H.25, 185.9, 202H.14, 268.6, 319H.4, 357.6), *arons* (28.4, 202H.33, 285.1, 372.5), *aras* (225H.3, 263H.27, 312.5, 328.1), *aront* (226.10, 255.2, 442.1), *aroit* (253.15, 268.5, 317.7, 437.3), *arai* (263H.9, 286H.31), *aroie* (306H.13, 319H.14), *aroies* (306H.26), *saroit* (38A.2, 137.4, 204.9, 276.1, 364A.6), *aroient* (394.1, 411.2), *sara* (228.16, 269.1, 452H.8, 456.6), *saroient* (467.1); dans ce cas, toutefois, l'explication de l'évolution phonétique pourrait être différente (Buridant 2019, p. 375, § 238; Zink, *Morphologie*, p. 184).

3. Réduction de la diphthongue *ei* > *i* suivie d'un son palatal: *consilla* (16.R), *pignai* (130H.3), *signeur* (189.4, 209.3, 257.2), *pignié* (225H.9), *consille* (378.1). Il s'agit d'un possible italianisme, mais c'est aussi une évolution bien attestée en français, d'abord dans les dialectes du Nord (Fouché, *Phonétique*, p. 446; Gossen 1970, pp. 89-90, § 34).

4. Réduction de la diphthongue *ie* > *e*: *fers* (38A.4), *melz* (78.6), *premer* (198.2), *sen* (280.1, 347.2); on signale également 20 cas du participe passé *iré(s)* contre 7 cas de *irié(s)*. Le phénomène est typique de l'Ouest et de l'anglo-normand (cf. Short 2013, p. 55, § 2.9 et p. 71, § 9.1), mais Improta-Zinelli 2015, p. 94 le signalent également en tant qu'élément fréquent dans les textes écrits en Italie.

5. Réduction de la diphthongue *ie* > *i*: *premire* (1.21), *volentirs* (34.2), *manire* (38A.14, 40A.8, 127.11, 256.3, 277.6, 298.8), *eschile* (141.1), *trive(s)* (212.4, 230.12, 303.2), *grif* (227.1), *derrire* (255.6), *chire* (255.7), *mils* (280.1, 284.14), *matire* (280.7), *derrenire* (364A.6), *premirement* (380.1), *pirres* (469.3). Phénomène typique de la région nord-orientale, ainsi que de l'Ouest (Gossen 1970, p. 58, § 10; Pope 1952, p. 488, § 1320 vii). Les réductions signalées aux points 3, 4 et 5 pourraient d'ailleurs rentrer dans «les oscillations et les flottements graphiques concernant les voyelles et les diphthongues tant de la série palatale *e/ie/e/ei/i* que vélaire *o/ou/eu/u*, aussi bien en position tonique que non accentuée» (Zinelli 2016b, p. 94) qui caractérisent les manuscrits français copiés en Italie.

6. Réduction *-iée* > *-ie*, particulièrement fréquente dans les participes passés: *desvoie* (1.1), *lais(s)ie* (24A.10, 184H.22, 202H.11), *chargiēs* (25.1), *baissiēs* (29.1, 195.14), *brisie* (30.1, 136.3), *prisiē* (38A.7), *la(i)ssie* (38A.11 et 14, 109H.2, 210H.21 et 32), *bagniē* (40A.13), *couchiē* (46A.1), *cour(r)oucīe* (51.2, 130H.2, 210H.16), *appareillie* (79.2, 103.4, 159.3, 218.6), *envoie(s)* (86.2, 109H.1, 148.1, 159.8, 243.1), *entaillie* (87.2), *despechīe* (107.5, 190H.12), *esfachies* (115.3), *soillie* (130H.4), *eslessiēs* (133.5), *abbaisie* (133.5), *changiē* (168.5), *souagie* (177.4), *desploïes* (181.7), *percīe(s)* (181.7, 194.7), *couvoitīes* (185.1), *commencīe* (189.4), *otroie* (190H.21, 212.16), *essau-chiē* (202H.13), *pourforcīe* (210H.28), *jonchiē* (212.4), *desmaillies* (215.4), *esmaïe* (218.9, 219.4), *reprochīe* (222.2), *envaïe* (225H.1), *apoïes* (228.1, 230.1), *touchiē* (238.16), *detrenchiē* (240.5), *agenoillie* (240.4), *atachīe* (244.6), *esleechīe* (247.4). Il s'agit d'un des phénomènes septentrionaux les plus fréquents et répandus (Gossen 1970, p. 55, § 8). En dehors des participes passés, on trouve quelques exemples de la forme typiquement picarde *lie* < *liee* (306H.12, 319H.12, 331.2, 402.10, 461.6; Gossen 1970, p. 58, § 10), ainsi que 17 cas de *lignie*, forme bien attestée en français, pas seulement dans le Nord.

7. Réduction de la diphthongue *oi* > *o*: *ystore* (1.R), *bos* (40A.9), *jont* (170.1), *rejonstrent* (172.6), *glore* (190H.14), *prosiés* (209.6, 219.1), *damose* (228.16), *achoson* (265.4), *avor* (407.1), *reveor* (416.2), *oe* (439.6), *lontain* (457.3); peut-être aussi le subjonctif *donst* (252.4, 305.7 et 9, 337.1). On trouve également trois fois la forme *quo* pour *quoi* (3.5, 273.4, 276.3), mais il s'agit d'une alternative attestée qui ne rentre pas nécessairement dans la réduction dont on parle. Ce phénomène est présent dans une vaste aire nord-orientale (Fouché, *Phonétique*, pp. 271 et 284; Gossen 1970, p. 67, § 16; Pope 1952, p. 488, § 1320, vii; Zink, *Phonétique*, p. 197), bien qu'il

puisse également s'agir d'un *italianisme*, puisque les attestations dans les textes franco-italiens sont nombreuses. La forme *restoira* (466.R) pourrait être un cas de graphie inverse, dont on trouve en tout cas d'autres exemples dans des textes écrits en Italie.

8. Réduction de la diphtongue *ui* > *u*, phénomène sporadique attesté surtout dans la première personne des passés simples: *couru* (184H.8), *reçu* (190H.10 et 13), *fu* (456.4); voir aussi *us* (20.4, 225H.17), *ensurre* (225H.14), *vul(l)* (319H.19, 327.2). On en signale des attestations plus au moins dans toutes les régions périphériques de langue d'oïl (Fouché, *Phonétique*, p. 287; Pope 1952, p. 501, § 1326 iv; Zink, *Phonétique*, p. 241). L'adoption fréquente des graphies *fusse* et *fussent* pourrait être qualifiée d'*italianisme*.

#### 5.1.4. Consonnes initiales

1. Le *h* initial est souvent conservé dans la graphie (*homme/omme, honneur/onneur, horrible/orrible*), mais jamais après une forme élidée.

2. Quelques alternances graphiques *qu/cu*, par exemple dans *cuerre* (155.1, 335.1) et *querre* (18 cas), *cuitrent* (338.1), *quert* (371.1) et *cuert* (173.16, 440H.7). Dans le ms. Royal, on trouve aussi un exemple de *k* pour *qu*, mais en dehors de *Prose 5* (*keue* 33.1, 37.4).

3. Dans *Prose 5*, on trouve quelques exemples de graphie *w* pour *vu*, toujours devant *i*: *wil* (68.4, 198.2), *widast* (71.1), *wiel* (109H.19), *wille* (219.12), *wimihertz* (412.5). Le maintien graphique du *w* est particulièrement fréquent dans les régions du Nord et du Nord-Est (Fouché, *Phonétique*, p. 563). On trouve également deux cas de double *u* (*uuiellart* 82.10, f. 45va et *lieuue* 170.1, f. 76va), qui ont été transcrits en *w* dans l'édition.

4. On note quelques cas de redoublement phono-syntaxique de la consonne initiale d'un mot se trouvant après une particule se terminant par une voyelle: *a·rrive* (24.6), *a·ffere* (193.3), *a·ffaire* (322.2); la particule adverbiale *en* peut aussi redoubler la consonne, si elle est suivie par un mot qui commence par une voyelle: *lenn ont* (245.6), *n'enn aroient* (411.2). Dans le cas de certains monosyllabes, l'anticipation de la consonne initiale du mot suivant correspond à l'usage italien (Hasenohr 1995, p. 224), mais ne peut pas se présenter comme un véritable redoublement phono-syntaxique, d'autant plus que le copiste du ms. Royal laisse un petit espace entre les deux consonnes: *ot tout ce* (151.31), *ad dame* (200.1), *la place out tant ot des siens perdu*s (227.7), *del l'atendre* (274.3), *nel le* (345.3).

5.1.5. *Consonnes gutturales (c et g)*

1. Absence de palatalisation de *c* devant *a*: *cambre* (198.1), *capon* (92.9), *cachié* (98.4), *detrenca* (127.9), *carnel* (177.1), *calengier* (240.5), *cancelle* (205.1), *camp* (262.2), *cascun* (294.2), *carpir* (263H.14 et 15, 440H.13). Le phénomène est typique du Nord (Gossen 1970, pp. 95-100, § 41; Zink, *Phonétique*, pp. 233-4), mais il pourrait également s'agir d'un italianisme.

2. Palatalisation partielle de *c* devant voyelle palatale: *liches* (9 cas contre 2 cas de *lices*), *achesmee* (13.7), *pieche* (30.2, 83.1), *fache* (50.1, 92.1, 225H.8), *peliches* (90.1), *fronche* (93.1), *chisne* (103.28), *prinches* (105.3), *embrachier* (105.3), *elleeschié* (171.2), *chache* (174.1), *estraches* (184H.11), *esleechie* (247.4), *piecheis* (361.2), *chers* (445.2); dans les démonstratifs: *chi* (32.16, 276.4, 342.8), *chis* (337.3), *chil* (290.3), *chiaus* (54.5). Le même son affriqué peut être rendu graphiquement par un simple *c*: *cescun(s)* (77.2, 109H.13), *cief* (94.3, 194.1), *ricement* (142.1), *cierement* (153.5), *chevaucierent* (126.12, 171.1, 2 et 7), *sercier* (350.2), *sercierent* (464.1). Ce phénomène est typique du Nord et du Nord-Ouest (Gossen 1970, pp. 91-4, § 38; Zink, *Phonétique*, p. 232), mais l'emploi du *c* simple se rapproche de la graphie italienne.

3. Emploi de la graphie *gu* pour *g* vélaire, surtout dans le mot *guaires* et dans les formes des verbes *guarder* et *guaagnier*, mais voir aussi *guarnie* (59.3), *guarmens* (67.1), *guarnis* (87.3), *guarnison* (106.9, 107.6), *language* (117.2), *esguatoit* (175.1), *guarir* (179.2), *guarantir* (188.11), *guatier* (444.1), etc. Cette graphie est fréquente dans les textes copiés en Italie et en français d'Outremer; il pourrait s'agir d'un italianisme, mais elle également répandue en France.

4. Le copiste alterne les graphies *gi* et *j* pour indiquer la fricative palatale sonore.

5. La graphie *g* est parfois employée devant une voyelle palatale pour indiquer un son vélaire: *vigereus* (136.4), *gerriers* (151.6), *longement* (170.2), *longes* (212.15), *genchir* (334.3). Il s'agit d'un phénomène septentrional, en particulier picard (Gossen 1970, p. 101, § 42).

6. La graphie *g* est parfois employée devant une voyelle vélaire pour indiquer un son palatal: *damagoient* (31.1), *gregois* (133.1, 204.1), *changoit* (218.6), *Gorgie* (468.4); voir toujours Gossen 1970, p. 101, § 42 et Minervini 2010, p. 153 pour les exemples en français d'Outremer.

5.1.6. *Consonnes fricatives sibilantes (s, z, ç)*

1. Le copiste alterne les graphies *s* et *ss* dans les mêmes formes: *cuisse/cuisse*, *fause/fausse*, *fuse(nt)/fusse(n)t*, *isir/issir*, *pensis/pesssis*; la

forme *poison* ‘poisson’ est majoritaire (6 cas contre 2 cas de *poisson*), ainsi que la forme *pensser*. Ce phénomène est fréquent en picard (Gossen 1970, p. 107, § 49; Zink, *Phonétique*, p. 202), mais on le trouve aussi dans les textes copiés en Italie.

2. Signalons quelques cas d’omission de *s* préconsonantique: *arupice* (46A.3), *dicordance* (82.6), *chateé* (109H.21), *retorast* (115.3), *Depoté* (118.13), *recouse* (174.1), *assitrent* (255.10), *mainie* (411.3). Il s’agit probablement de fautes de copiste ou de cas d’hypercorrection, puisque l’omission intervient dans des formes dans lesquelles le *s* devait être prononcé (à la probable exception de *demailliés* 177.3, *blamé* 366.2, *blamés* 453.3).

3. La graphie *sc* semble indiquer le *s* sourd devant une voyelle palatale, non seulement dans les formes pseudo-étymologiques de *savoir*, mais aussi dans d’autres formes, en particulier pour l’évolution du suffixe latin *-ITIAM*, primaire ou secondaire: *proesce*, *maistresce*, *leesce*, *forteresce*, *richesce*, *jovenesce*, *deesce*, *devineresce*, *hautesce*, *noblesce*, *chevaleresce*, *chaser*, *tristesce*, *largesce*, *paresce*, *hostesce*, *duresce*, *hardiesce*, *trecheresces*, *conseillier*. Dans quelques cas sporadiques, la même graphie semble indiquer la fricative palatale, peut-être à cause de l’influence de l’italien: *embretescerent* (26.1), *embuscierent* (29.2), *fresces* (62.3).

4. La graphie *ç* est rarement utilisée et toujours avec la fonction d’un *s* sourd ou sonore: *Çancipus* (128.10; ailleurs *Santipus*, par exemple 151.23), *seçime* (149.4; ailleurs *sesime*), *Seçire* (150.1; ailleurs *Celice*), *Liçoine* (150.1; ailleurs *Liconie*), *saluç* (286H.1; ailleurs *salus*), *Amaçnoises* (355.1), *rasaçier* (402.8). Cette graphie est fréquente dans les textes copiés en Italie.

5. Dans certains cas, la graphie *ch* devant *a* ou *o* semble indiquer une prononciation palatale du *s* fricatif, surtout dans les résultats de l’évolution de *t* + yod: *esforchoit* (31.1), *machons* (60.1), *anchois* (104.2, 238.3, 388.3), *archons* (155.1, 188.1, 315.1 et 3, 357.4), *avancha* (244.10), *lacha* (247.1), *raenchon* (282.4), *tronchon* (283.1, 285.32, 364.1), *lachasmes* (407.22), *tenchant* (408.4), *comencha* (463.3). Il s’agit d’un phénomène septentrional (Gossen 1970, p. 93, § 38; Pope 1952, p. 487, § 1320 i).

6. Le *z* se trouve uniquement en position finale, souvent à la place de *s*, à la seule exception de *aromatiziés* (338.1), qui est un grécisme évident.

#### 5.1.7. Autres consonnes internes

1. Le ms. Royal présente des cas assez fréquents de redoublement consonantique: *oissiaus* 1.3, *Salonnaque* (3.4), *coullounes* (8.1),

*enmenrrai* (19.1), *honnoree* (19.1, 100.2), *coul | leurs* (61.1), *engendrerroit* (91A.1), *mal | le* (103.4), *nocces* (110A.1), *sourrist* (126.1), *men | niere* (155.3), *Pol | lixenon* (162. 5), *duelle* (166.1), *osse(s)* (184H.10, 190H.21), *enneurés* (190H.15), *assur* (195.2), *derrompent* (195.30), *battaille* (198.10), *baisse* (200.5), *ennormale* (202H.14), *oppinions* (210H.14), *enterra* (210H.36), *obbeir* (210H.42), *repossé* (211.2), *orlle* (218.7), *pessast* (221.3, 272.8), *branlleis* 226.10, *enverssast* (226.13), *conroi(s)* (227.1 et 2), *brissast* (228.3), *chappleis* (228.6), *malle voillence* (264.2), *polli* (266.2<sup>2</sup>), *souppris* (273.2), *arsse(s)* (285.9 et 14, 303.2), *amonnestoit* (285.9), *celle* (286H.26, présent de l'indicatif du verbe *celer*), *Troillus* (305.3), *remaisse* (305.5), *reculla* (334.2), *ossast* (338.1), *converssent* (351.1), *soulle* (358.1), *derrompent* (359.1), *coulla* (363A.6), *branllerent* (364A.4), *misce* (365.3), *malice* (402.6). Formisan-Lee 1993, pp. 140-1 ont signalé ce phénomène comme un trait typique des manuscrits napolitains, mais il s'agit plus probablement d'une tendance générale des manuscrits copiés en Italie; certaines formes (*sourrist*, *branlleis*, *celle*) sont d'ailleurs assez fréquentes en France. Les formes qui affichent une barre verticale entre les deux consonnes sont réparties sur deux lignes dans le manuscrit: le redoublement pourrait plus facilement y résulter d'une faute du copiste.

2. Signalons de nombreuses formes avec *l* redondant dans les mots qui ont subi une vélarisation, en particulier ceux qui présentent un suffixe *-eus*: ainsi, *cruels*, *teuls*, *peuls*, *euls*, *veult*, avec plusieurs cas de *deuls* 'deux' avec *l* non étymologique (on trouve aussi une occurrence de *delz*, 205.9). Les exemples avec suffixe *-ous*, ou en tout cas avec *o* tonique, sont moins nombreux; on en trouve quinze en tout, y compris trois cas de *touls* avec *l* non étymologique (98.2, 317.1, 338.1): voir par exemple *fouls*, *douls*, *genouls*, *saouls*, *coul(p)s*, *moult*, *voult*, *vouldra*.

3. On trouve aussi quelques cas d'élimination de l'élément palatal dans l'évolution de *N+yod*: *vergone* (38A.15), *linage* (278.2, 452H.8), *companie* (111.3), *bornes* (115.3), *esparne* (168.1), *esparnier* (228.17) *esparna* (285.3). Il s'agit d'un phénomène largement répandu dans toute la partie nord-orientale, y compris l'anglo-normand (Fouché, *Phonétiques*, p. 920; Gossen 1970, p. 116, § 60; Pope 1952, p. 450, § 1182).

4. La forme *pourpaller* avec assimilation consonantique a cinq attestations (365.2, 376.2, 388.3, 393.2, 409.3) contre deux cas de *pourparler*. Il s'agit d'une graphie particulièrement répandue en picard (Gossen 1970, p. 113, § 55).

5. Insertion de *r* parasite après une consonne dentale occlusive ou fricative: *drelivrés* (164.1; je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette graphie), *volentriens* (171.2), *trendrement* (218.8), *ouvrerte* (251.8). On peut constater que, dans tous les cas, le mot en question prévoit déjà un groupe consonantique avec *r*. Le phénomène est connu et n'a pas de connotation dialectale particulière (Bourcier 1967, p. 181, § 178; Zink, *Phonétique*, p. 246).

6. Métathèse de *r* dans les formes du futur et du conditionnel, particulièrement fréquente avec les formes du verbe *soffrir*: *souffreron* (106.6), *ouverroient* (123.1), *enterras* (202H.17), *mousterroit* (236.1), *souffreraï* (238.15, 245.7, 286H.9), *soufferroït* (256.2), *sofferra* (361.3), *soufferroient* (375.4). Le phénomène, originaire des régions septentrionales (Gossen 1970, p. 114, § 57; Pope 1952, p. 490, § 1320 xxii), s'est rapidement diffusé. D'autres cas de métathèse: *prouvoian-ce* (10.3), *fermissans* (93.1), *prouchascier* (189.9), *soultiment* (393A.3).

7. Certains mots conservent les groupes consonantiques typiques du latin: ainsi, *absorbisse* (395.2), *abstenir* (2 cas), *substance* (4 cas), *obscur(e)* (9 cas) ou le faux latinisme *redoucent* (189.1). Dans le premier cas, il s'agit d'un mot introduit relativement tard dans la langue française (seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle), mais bien attesté. Dans d'autres cas, un même mot peut présenter des graphies archaïsantes et des graphies latinisantes modernes: par exemple, *chans* et *champs*, *tens* et *temps* (largement majoritaire), ainsi que les trois cas de *co(u)ls* 187.3, 196.1 et 282.4 à côté de la forme moderne avec graphie latinisante *coups*.

#### 5.1.8. Consonnes finales

1. Le *z* final a probablement la fonction diacritique d'indiquer que la voyelle qui précède est tonique; tous les exemples du ms. Royal appartiennent à cette catégorie, avec de rares exceptions: *oragez* (13.1); *sirez* (13.4, 160.4), *bornez* (43.4), *rinez* (198.4, 420.3, 421.1, 443.2), *sagez* (238.2), *termez* (258.3, 281.3, 422.1), *tritez* (286H.8), *templez* (332.3), *pueplez* (394.1), *avoutrez* (440H.3), *Antoinez* (440H.15), *autrez* (445.2), *roiaumez* (468.2); dans tous ces mots, le *z* ne suit pas la voyelle tonique, mais la prononciation ne peut s'avérer ambiguë que dans le cas de *bornez*, *pueplez* et *avoutrez*.

2. On trouve quelques cas de double *l* final, qui n'indique pas toujours un *l* palatal: *ill* (24A.10, 194.3, 240.6, 331.2), *orgueill* (25.1), *chevall* (137.4), *perill* (199.4, 257.8), *poill* (206.3), *mill* (228.2), *vull* (327.2), *appareill* (450.1). Le double *l* final, et moins fréquemment à l'intérieur d'un mot, est un élément qui caractérise également la *scripta* du français d'Outremer (Minervini 2010, pp. 152-3).

3. Signalons la vélarisation occasionnelle du *l* final en absence de *s* morphologique, si la voyelle précédente est un *a*: *mau* (5 cas), *chaustiau* (123.9), *chevau* (393A.3); le phénomène est particulièrement fréquent dans les formes en *-iau*: *biau*, *toriau*, *satiriau*, *nouviau*, *mantiau*, *vais(s)iau*, *quarriau*. On peut y ajouter quelques formes adverbiales, telles que *communaument* (189.19, 239.1), *espetaument* (191.1), *igaument* (399.3). Ce trait est assez répandu en français d'Outremer, il pourrait s'agir d'un occitanisme (Minervini 2010, pp. 173-5).

4. On remarque, dans le ms. Royal, un nombre considérable d'omissions de la consonne finale, qui touchent particulièrement *r*, *s* et *t* (sur ce phénomène, voir en particulier Fouché, *Phonétique*, pp. 663-4). Dans le cas du *r*, l'omission concerne surtout les infinitifs: *cele[r]* (225H.16), *tremble[r]* (226.10), *pleure[r]* (240.6), *leu[r]* (285.34), *ale[r]* (286H.30), *repairie[r]* (351.3), *douleu[r]s* (398A.9), *avo[r]* (429.3), *desterre[r]* (450.1). L'effacement de *r* final est un trait oral général du Moyen Âge tardif, particulièrement précoce dans l'Est et le Sud-Est (voir Pope 1952, p. 159 § 401). Dans le ms. Royal, le *r* final est parfois inséré en phase de révision, souvent par une main différente de celle du copiste et plus moderne. L'omission se rencontre parfois aussi à l'intérieur d'un mot (*soff[r]ir* 184H.14, *ent[r]evindrent* 343.3, *pou[r]chassier* 372.4, *frrere* 429.2), ce qui pourrait faire penser à une faute de copiste, mais la série des infinitifs est tout de même assez significative.

5. Pour les omissions de *s* final, je traiterai dans la partie morphologique le cas du *s* flexionnel des substantifs et des adjectifs; pour le présent, je me limiterai à signaler les cas suivants: *se* pour *ses* (156.2, 225H.12, 238.3 devant voyelle, 326.1, 355.1, 442.1, 456.2 corrigé dans l'interligne), *san* pour *sans* (263H.3), *nou* pour *nous* (212.4, 307.7; tous deux dans l'expression *nou sommes*, mais on peut également ajouter la forme reconstruite *nou sembloit* au § 286H.16), *le* pour *les* article ou pronom personnel (106.9, 110A.R, 133.3, 151.32, 166.1, 190H.18, 205.9, 225H.8, 249.4, 277.1, 309.6, 334.4, 363.11, 367.6, 369.3, 415.4, 439.6, 468.3, 470.1). Il faut également ajouter 24 cas de *de* pour *des*, dont 3 devant voyelle (164.1, 184H.21, 263H.9), ainsi que les formes composées *deoremés* (137.4, contre 6 cas de *desoremés*), *deormés* (368.2, 389.2, 456.1, contre 29 cas de *desormés*), *deesperance* (386.2). L'absence du *s* dans la forme verbale *espouseré[s]* (190H.13) devra plus probablement être attribuée à une simple distraction du copiste. On traitera dans la partie morphologique la désinence asigmatique *-on* de la deuxième personne du pluriel des impératifs et des futurs et, dans la partie syn-

taxique, l'emploi de la préposition *a* pour *as*. L'omission de *s* final est assez fréquente en anglo-normand (Pope 1970, p. 454, §§ 1203 et p. 465, § 1253 i), ainsi que dans les textes copiés en Italie, mais à l'époque de la compilation du ms. Royal, il s'agit d'un phénomène également connu en France. Si l'on considère que les *s* finaux sont souvent insérés en phase de révision, vraisemblablement par le même copiste, la probabilité qu'il s'agisse d'un copiste alloglotte augmente.

6. Omission de *t* final, dans des formes verbales ou nominales: *son* (16.1, 171.1, 322.5), *li* (20.4), *don* (32.1), *peti* (36.1), *on* (37.4, 156.3, 167.3), *icis* (53.3), *quan* (190H.5), *tou* (259.9), *main* (307.1), *ensin* (325.6), *mon* (334.3). Ce phénomène aussi est signalé en anglo-normand et dans l'Ouest (Pope 1952, p. 453, § 1202), de même que dans les textes copiés en Italie. En contrepartie, on trouve aussi quelques rares cas d'ajout d'un *t* final non étymologique: *bient* (114.10, corrigé), *coupt* (235.3), *l'aindemaint* (332.1).

7. L'omission de *l* final est trop sporadique pour être significative; on la trouve dans des formes telles que *noubri* (205.8) et *numbri* (439.7), *osté* (452H.11, seul cas contre 16 cas de *ostel(s)*) et dans quelques cas devant *s* désinental: *menesterés* (114.23), *mortés* (115.3), *principas* (350.3). Je renvoie à la partie morphologique pour l'omission de *l* dans le pronom personnel *il*, ainsi que pour les nombreux cas de *que* pour *quel* (probable italianisme: voir par exemple *que chief* 120.4 et *que chose* 202H.26 et 263H.12), avec un cas de *ques* (129.4). Ce phénomène est signalé occasionnellement dans les textes d'Outremer (Minervini 2010, p. 171).

### 5.1.9. Autres particularités

1. *ancoisse* (270.1): il pourrait s'agir d'un italianisme conforté par quelques exemples attestés dans le chansonnier du Vatican de lyrique italienne des origines (Giacomo da Lentini 2, 42-43: *ancosciare*, *ancoscio* et Neri de' Visdomini 2, 47: *ancosciosa*), ainsi que dans la *Storia del San Graddle*, §§ 181 et 264 (*ancoscia*). Il s'agit néanmoins du seul cas dans le ms. Royal, et la présence du *comme* suivant pourrait faire penser à une faute du copiste.

2. *arbalestre* (439.7): seul cas avec graphie italianisante; la forme normale est *arbaleste*.

3. *aubec* (250.1): la graphie *haubec* est attestée en anglo-normand et dans l'*Attila* franco-italien (vii, 1014); dans *Prose 5*, on trouve aussi la graphie wallonne et picarde *haubier* (244.3).

4. *autri* (280.4): sur la possible réduction *ui* > *i* en anglo-normand, voir Short 2013, p. 91, §§ 15.1 et 15.2; beaucoup d'exemples, sur-

tout mais pas exclusivement anglo-normands, sont signalés par le *DEAFpré* s.v. *autrui*.

5. *batail* (212.4): graphie attestée en anglo-normand.

6. *cercleur* (338.1): cette graphie avec confusion entre *l* et *r*, même en position finale, est possible en anglo-normand; cf. Short 2013, p. 110-1 § 22.2.

7. *chaire* (255.9): normalement écrite *chaire*, cette graphie n'est utilisée qu'une fois dans le ms. Royal. Il s'agit d'une forme assez moderne, diffusée surtout à partir du XV<sup>e</sup> siècle, mais déjà attestée au temps de la composition de *Prose 5*. Il pourrait en outre s'agir d'une faute du copiste.

8. *chasté* (218.17): graphie alternative bien attestée en anglo-normand et dans les textes franco-italiens, mais aussi dans d'autres régions de France.

9. *cologne* (263.15): 'quenouille', graphie attestée dans toute la partie orientale de la France, du Nord-Est à Lyon.

10. *compagni* (151.30, 184H.11): graphie avec amuïssement du *e* final atone en hiatus attestée en anglo-normand (d'où la forme *company* en anglais moderne).

11. *deloient* (354.1): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette graphie, mais il existe des cas analogues pour le substantif *deloi* ou pour le verbe *deloier*, surtout dans les régions septentrionales, mais aussi dans quelques textes écrits en Italie.

12. *ensit* (265.3): graphie rare mais attestée pour *ainsi*.

13. *eyex* (319H.2): je n'ai trouvé aucune autre attestation de cette graphie proche de l'anglais actuel; il pourrait s'agir d'une faute de copiste. Le copiste de *Prose 5* se sert par ailleurs de nombreuses graphies différentes pour le mot *ueil*: voir par exemple *yes* (111.2) à côté du plus commun *yex*; voir aussi *ols* ci-dessous.

14. *fiels* (172.9): graphie de *fils* attestée dans le Nord et surtout en Picardie (Zink, *Phonétique*, p. 241).

15. *fronte* (128.9): graphie italianisante de *front* ('front de bataille'), mais en italien, ce mot est masculin, tandis que la forme féminine, utilisée dans *Prose 5*, correspond en italien à la partie supérieure du visage.

16. *guarmens* (67.1): graphie attestée surtout en anglo-normand.

17. *haume* (127.4, 302.2): graphie largement attestée dans le Nord et en Lorraine.

18. *hertages* (328.1): graphie avec syncope de la voyelle prétonique attestée en anglo-normand.

19. *loiel* (277.1): graphie attestée surtout dans le Nord.

20. *ols* (274.9): graphie attestée surtout dans le Nord et en anglo-normand.

21. *paur* (198.11): seul cas de cette graphie attestée en wallon, mais surtout dans les textes écrits en Italie; les autres graphies de *Prose 5* sont *paor* et *peur*.

22. *professie* (239.6): probable italianisme, mais cette forme est aussi attestée en anglo-normand.

23. *sieicle* (323.7): je n'ai trouvé aucune autre attestation de cette graphie; il s'agit probablement d'une erreur du copiste.

24. *terrenes* 218.3: probable graphie italienne pour *terriene* de *Prose 1* § 138, 17-18.

25. *tesors* (378.8): seul cas de cette graphie italianisante; la graphie normale est *tresor*.

26. *vuil per vieil* (299.3): deux attestations signalées dans un texte normand, le *Roman d'Aquin*, 616 et 1172 (voir *DEAFpré* s.v. *vieil*).

## 5.2. MORPHOLOGIE

### 5.2.1. Morphologie nominale: substantifs et adjectifs

1. Dans un cadre chronologique de déclin généralisé de la déclinaison bicasuelle, le comportement du ms. Royal n'est pas aussi incohérent que celui d'autres textes écrits en Italie, notamment en Vénétie. À l'intérieur d'un système encore relativement stable, les infractions sont en tout cas assez nombreuses, en particulier les omissions de *s* final du pluriel, et plus fréquemment dans les mots féminins (plusieurs fois avec le mot *pucele*): *plusieurs fille* (6.2), *toute les fois* (49.2), *trouree* (76.1), *peliche* (97.1), *belles maison* (103.3), *toutes creature* (115.11), *les autres fame* (115.16), *les response* (121.4), *maintes offrende* (190H.6), *des noce* (190H.10), *le proesces* (190H.18), *mes pucele* (190H.30), *grant batailles* (191A.1), *cité* (202H.14), *noble toureles* (202H.14), *toutes celle* (202H.39), *fortune* (203.1), *toute peries* (225H.12), *grant proieres* (241.2), *serons menee* (251.9), *furent amenee* (263H.6), *maintes belle chevalerries* (283.1), *mains tremblable* (306H.7), *mes plaie* 320.2, *piece* (334.4), *toutes coleur* (349.1), *ses pucele* (357.1), *telle fames* (363.2), *ses pucele* (363.11), *les douleur* (365.3), *grant richesches* (378.8), *des ·m· pucelle* (391.1), *·III· pucele belles* (391.2), *·II· fille de rois* (413.1), *tel convenances* (422.1), *toute dames* (452H.8), *armes bones et noble* (452H.9).

2. Dans quelques cas, un *s* final est ajouté par hypercorrection; dans les mots féminins: *cestes toison* (7A.4), *as ses enfans* (61.1), *la*

*mellee grant et planiere et crueles* (162.7, mais ici le *s* semble exponctué), *grant richesces* (175.2, 195.2), *la noveles* (195.22), *a cestes fois* (243.1), *la roine qui sages estoit* (270.1), *met la mains as armes* (452H.4); dans les mots masculins: *perverti et gasté et occupés* (122.1), *grans signe* (132.1), *du rois* (181.1), *de grans sens* (257.1), *grans sens* (271.4), *son escus* (345.2), *tous covert* (355.1), *au portaus* (393A.4).

3. Dans quelques cas, on peut trouver un verbe pluriel avec un sujet singulier ou vice versa: *la representation ... me viennent* (130H.18), *vostre fils, qui estoient li meilleur* (368.2), *quant elles ataignoient les neis toutes les esfondroit* (425.1, mais, dans ce cas, il pourrait s'agir d'un accord *ad sensum* avec *Naulus*, qui est le sujet logique). Le substantif *gent* peut être singulier ou pluriel, surtout lorsqu'il est employé sans déterminant, mais, dans le ms. Royal, on trouve nombre d'exemples avec *la gent* collectif suivi d'un verbe au pluriel: *l'auroient la gent du païs* (7.5), *la gent s'aloient couchier* (20.4), *la gent du païs comme n'cierent a fuir au bois* (29.3), etc.

4. On trouve également quelques fautes dans l'accord en genre, même sans considérer l'effet de la réduction *ée* > *é* déjà évoqué dans la partie phonétique: *occision qui fu fet* (295.3), *cele jour* (261.2), *comme demi mort la prist* (364A.2). Le substantif *ost* peut être masculin ou féminin en ancien français, et le compilateur alterne les deux genres dans la même phrase: *tant a l'ost secouru o l'espee, et tantes fois l'a rasasiee* (405.2). Dans un cas, le même mot présente à la fois une faute d'accord en genre et en nombre: *les dames et les puceles de la cité estoient venu a l'universaire* (265.4).

5. À côté de ces traits typiques du XIV<sup>e</sup> siècle, le ms. Royal affiche également des éléments archaïsants, comme la conservation de formes épicènes pour les adjectifs féminins. Y alternent les formes *fort* et *cruel* (211.2) et *forte* et *cruele* (259.8); l'emploi de *grant* au féminin y est largement majoritaire, mais on trouve aussi 4 cas de *grande*; l'alternance est plus équilibrée entre *fort* (13 cas) et *forte* (22 cas); au contraire, la séparation entre le masculin *dous* et le féminin *douce* est nette. Il est également intéressant de remarquer que bien que l'expression *il nous congie* (12.2) soit admissible en français, elle est considérée archaïque par la tradition manuscrite, qui adopte unanimement la leçon *il nous donne congé*. D'autres archaïsmes rejetés par la tradition française sont par exemple *poesté* (1.1), *plenteive* (1.1), *achesmee* (13.7), *irascu* (32.1 etc.), *moillier* (38.2 etc.), *s'asenti* (38.8), *cinst* (38.11), *revel* (48.3), *forment* (52.2), *joiant* (54.1), *posteif* (58.1 etc.), *manantise* (66.3 etc.), *conroier* (84.3 etc.), *erre* (94.6 etc.), *ventaille* (96.7 etc.), *parliers* (114.3), *erraument* (114.23), *autrier* (124.8 etc.), *estout* (126.5), *nautonnier* (130.2), *se fla-*

*tir* (136.3 etc.), *bretesche* (150.1), *guier* (151.6 etc.), *rustement* (156.3), *jont a* (170.1), *esreure* (170.1), *ambedeuls* (173.12 etc.), *sautele* (190.28), *peçoier* (194.1 etc.), *sempres* (198.11 etc.), *engrouté* (212.4 et 11), *respassé* (237.3 etc.), *se susploie* (242.1), *entesé* (285.4), *engresserent* (285.5), *malbaillis* (314.1 etc.), *cuistrent* passé simple de *querre* (338.1), *enarmes* (363.1), *eschis* (375.4), *laidure* (424.1), *rafaitier* (428.3 etc.), *en son* (458.5). Voir aussi l'analyse du lexique, § 5.4.1.

6. Les adverbes et adjectifs de quantité *tout* et *maint* peuvent être accordés avec le substantif qu'ils déterminent (par exemple *je sui touz pres* 9.2; *il sont tuit felon et orgoilleus* 83.5; *dont encore seront tuit saoul* 87.5; *tu i cuides estre toz seuls* 205H.13) ou rester invariables (par exemple *tuit li roi et tot li prince* 226.10; *mes bras en estoient tout lassé* 286H.12; *je seraï tout reposés* 286H.26), très rarement aussi au féminin (*maint lance rompue* 171.7; *tout proesce* 312.3). Dans le cas de *maint*, les formes accordées au cas régime pluriel du masculin sont assez exceptionnelles (*mains agais* 451.1; *mains perils* 462.5).

7. La forme *pou* (103 cas) est majoritaire pour l'autre adverbe de quantité, mais on trouve également les formes alternatives *pau* (15 cas, ancienne forme picarde d'après Gossen 1970, p. 49, § 2) et surtout *poi* (37 cas), particulièrement répandu en anglo-normand (cf. Short 2013, p. 61, § 5.3).

### 5.2.2. Morphologie nominale: articles et pronoms personnels

1. Tendance à la normalisation moderne des articles; le système prévoit pour les formes masculines *li* au cas sujet singulier, *le* au cas régime singulier, une alternance *li/les* pour le cas sujet pluriel et *les* au cas régime pluriel.

2. La présence de quelques déterminants masculins avec des substantifs féminins est l'indice d'un copiste alloglotte ou d'origine septentrionale (Buridant 2019, p. 140, § 78; Pope 1952, pp. 465, § 1252 et 488 § 1320 xii; Zink, *Morphologie*, p. 67): *cest dame* (40A.7), *le pome* (48.5<sup>2</sup>), *le grant aide* (82.8), *le compagnie* (100.5), *ce fois* (138.6), *le char 'la chair'* (212.8), *le grant proesce* (215.7), *li roine* (218.8), *le nostre amour* (306H.13), *li fille* (407.17).

3. Tendance conservatrice pour les pronoms personnels; on remarque en particulier un emploi exclusif de *il* au cas sujet masculin pluriel et de *li* au cas régime féminin singulier indirect. Une évolution plus moderne et typique du Moyen Âge tardif est la réduction à *i* du pronom *il*, surtout devant un *l* ou après des formes élidées (*qu'i*, *s'i*): 40A.13, 80.2, 92.1 (?), 109H.13, 168.5, 184H.20, 202H.14, 209.1, 218.11 et 17, 227.12, 243.6, 253.14, 267.3, 288.7,

309.2 (?), 328.1, 347.1, 368.2, 405.3, 407.1, 410.3, 415.5, 423.3, 434.1, 445.1, 448.2, 452H.11, 453.1, 454.1, 465.6. Le phénomène s'étend de manière analogique au démonstratif *ci* pour *cil* (171.1). On remarque aussi quelques cas d'hypercorrection: *n'il* pour *n'i* (90.1, corrigé), *quil* pour *qui* (106.8, voir le point 6.2 de l'introduction), *cil* pour *ci* (120.1, corrigé).

4. La forme largement majoritaire pour le cas régime de la troisième personne du pluriel au masculin est *euls*, et les alternatives sont assez sporadiques: *eus* (290.3, 370.7), *aus* (120.4, 171.8, 402.10), *aux* (202H.28, 370.8, 421.1), *auls* (365.3<sup>2</sup>); les trois dernières formes sont typiques du Nord et de l'Est (Buridant 2019, p. 624, § 366, mais diffusées dans tous les dialectes d'après Zink, *Morphologie*, p. 96).

5. On trouve une fois la forme atone *li* à la place de *leur* (14.5), et la tradition manuscrite française réagit unanimement; mais dans ce cas, le pronom se réfère à *gens*, qui peut s'accorder au singulier ou au pluriel, et le singulier pourrait être interprété comme un italienisme. La leçon du ms. Royal pourrait également être due au choix de *gens* à la place de la forme *home* de la source.

6. On remarque une confusion entre les formes prédictives *lui* et *li* (22.4 et commentaire), fréquente déjà à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (Buridant 2019, pp. 671-3, § 394; Zink, *Morphologie*, pp. 97-8); la forme *li* est utilisée aussi en tant que pronom masculin direct (72.2, 82.8). Pour le pluriel, la forme normale est *leur*, avec 8 cas de *lor*.

7. Quelques emplois de *mi* en tant que complément indirect tonique (184H.14) et atone (130H.18, 210H.17, 269.1); dans le premier cas, il s'agit d'un trait picard (Gossen 1970, pp. 124-5, § 65; Pope 1952, p. 490, § 1320 xxiv), tandis que le second est qualifié de possible italienisme (Zinelli 2015, p. 104).

8. Pour le cas sujet singulier de la troisième personne au féminin, on trouve, à côté d'*elle*, quelques cas d'*el* (210H.38, 220.5, 255.7, 456.3); il s'agit d'un trait originaire de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367; Pope 1952, p. 503, § 1326 xiv), mais largement diffusé ailleurs.

9. La forme majoritaire pour le cas régime indirect tonique de la troisième personne au féminin est *lié* (107 cas), caractéristique de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367; Zink, *Morphologie*, p. 96) ou du Sud-Ouest (Pope 1952, p. 323, § 839 et p. 503, § 1327 i). Alternativement, on remarque quelques formes de *lui* (par exemple, 228.12 et 238.2), en tant qu'extension de la forme mas-

culine originaire de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367) mais largement diffusée et commune dès le XIII<sup>e</sup> siècle, ou de *li*, très sporadiquement.

10. D'autres formes masculines peuvent être utilisées pour le féminin: *il* cas sujet singulier (234.2<sup>2</sup>, 273.1, 353.3, 425.2<sup>2</sup>), trait typique du Nord et de l'Est (Buridant 2019, p. 623, § 366); *il* cas sujet pluriel (67.4, 82.5, 177.3, 178.3, 184H.5<sup>2</sup>, 198.15, 226.10, 233.2, 241.3, 253.3, 288.7, 452H.9), trait originaire de l'Ouest mais largement répandu (Buridant 2019, p. 625, § 367; Zink, *Morphologie*, pp. 99-100); *le* cas régime direct (48.5<sup>2</sup>, 62.3, 68.4, 94.9, 126.11, 197.11, 218.7, 257.8), trait typique du picard (Buridant 2019, p. 624, § 366); *euls* pour *elles* (48.6, 82.5, 82.6, 109H.9, 364A.6), trait originaire de l'Ouest (Buridant 2019, p. 625, § 367). Dans tous ces cas, on remarque qu'une forme d'origine dialectale s'est répandue dans la langue française du Moyen Âge tardif.

11. La forme *si* (250A.10, 259.2) doit probablement être interprétée comme un pronom réfléchi; on trouve cette graphie dans les régions septentrionales (Buridant 2019, pp. 624-5, § 366; Zink, *Morphologie*, p. 95).

12. La forme enclitique *del*, dont on trouve 12 cas avec le déterminant (90.1, 118.15, 131.2, 138A.11, 184H.20<sup>2</sup>, 209.8, 228.4, 318.1, 344.2, 407.7, 446.2) et deux cas avec le pronom personnel (198.10, 206.3), pourrait être interprétée comme un italianisme plutôt qu'un archaïsme. De même, le seul cas de *de li* (392.2) est désigné comme un italianisme par Improta-Zinelli 2015, p. 92; on pourrait ajouter la forme analogue *su le* (107.1). Signalons enfin quelques graphies phonétiques *o* pour *au* (301.4, 344.2, 420.3, 439.6).

### 5.2.3. *Morphologie nominale: démonstratifs et possessifs*

1. Le système des démonstratifs, en général assez conservateur, présente les formes *cil(s)-cel-celui* / *cil-ceuls* et *cist-cest-cestui* / *cist-ces*. L'emploi constant de la forme (*i*)*cil* au cas sujet du singulier et du pluriel est particulièrement notable, tandis qu'au cas régime pluriel, *ceuls* est la graphie normale. Au cas sujet masculin singulier, on trouve parfois la forme septentrionale *cils* (20 cas, plus un cas isolé pour le pluriel; cf. Gossen 1970, p. 128, § 70; Pope 1952, p. 490, § 1320 xxvi). L'emploi de *cist* est par contre très limité: on n'en trouve que quatre attestations (128.7, 139.3, 368.2<sup>2</sup>), auxquelles il faut ajouter 24 cas de *cest*, qui peut aussi remplir la fonction de cas sujet (278.1, 368.2, 370.8, 371.1, 378.8, 456.4); la forme du cas régime indirect *cestui* est aussi régulièrement utilisée pour le

cas sujet. Les formes *cestui* et *celui* sont exceptionnellement utilisées pour le cas sujet pluriel (128.12 et 311.4).

2. Pour le féminin, la forme *(i)ceste(s)* (197 cas) est nettement prévalente sur *(i)celle(s)* (97 cas), contrairement à l'évolution signalée pour le XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui atteste encore une fois une tendance assez conservatrice. L'emploi de formes masculines pour le féminin est très limité: on signale un cas de *cest* (40A.7) et un cas de *cel*s (109H.8).

3. On trouve un nombre important de formes *(i)cis*, *(i)ces*, *ce* non accentuées avec fonction d'article démonstratif (Buridant 2019, p. 178, § 105); la forme *ces* peut être utilisée pour les deux genres, tandis que les autres sont exclusivement masculines (*ce* aussi neutre). La forme *cis* est également utilisée en tant que pronom (20.6, 53.3, 128.13, 205.1, 427.4, 429.2).

4. On ne trouve que deux formes pronominales picardes: *chiaus* (54.1) et *chis* (285.3).

5. Dans le cadre d'une tendance générale à la normalisation au sens moderne, avec élimination de la déclinaison bicasuelle, les possessifs se caractérisent par la présence d'une pluralité des formes, notamment dans les toniques féminins. Les formes toniques des deux premières personnes du masculin singulier sont régulièrement *mien* et *tien* analogique (un seul cas de *miens* cas sujet singulier, 99.2), au pluriel *miens* et *tiens*; seule la troisième personne alterne entre les formes *sien* (13 cas, plus un cas de *siens* au cas sujet singulier, 331.1) et *suen* (3 cas) au singulier, le pluriel adoptant également la forme *sien* au cas sujet (5 cas) à côté de la forme régulière *siens*.

6. Pour le féminin, les formes toniques majoritaires sont *moie* pour la première personne (6 cas), *toue* pour la deuxième (7 cas) et *soue* pour la troisième (5 cas), mais on trouve aussi des formes alternatives *mie* (272.6, 286H.20, 452H.11) pour la première personne, *toe* (109H.2, 109H.35<sup>2</sup>, 328.1, 440H.15) et *tue* (184H.14 et 21) pour la deuxième, *soe* (40A.13) et *sue* (130H.10, 214.1, 249.3) pour la troisième, auxquelles s'ajoutent les formes *suoie* (285.25) et *sueue* (20.4, 75.3), dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation et qu'on pourrait peut-être rapprocher des autres cas qui présentent la triptongue *ueu* (voir point 5.1.1.6). Au pluriel, on a *moies* (190H.21), *mienes* (190H.33), *mies* (319H.19), *sienes* (438.1, probablement analogique sur le masculin *sien*). Les formes *mie(s)*, *tue* et *sue* sont probablement des italianismes (Barbieri 2005a, p. 59 note 269), même si les deux dernières sont également attestées en anglo-normand (Buridant 2019, p. 223, § 136). On remarquera en

tout cas que la plupart des formes «extravagantes» se trouvent dans les *Héroïdes* ou dans les ajouts.

7. Pour les première et deuxième personnes du pluriel, on a régulièrement *nostre(s)* et *vostre(s)*. Signalons simplement que la déclinaison bicasuelle est pratiquement absente au masculin: on a six cas de *nostre* cas sujet pluriel (102.3, 255.2, 298.5, 320.2, 369.1, 407.11), dont quatre dans l'expression *nostre ennemi*, et deux cas de *nostres* cas sujet singulier (27.4, 176.3); deux cas de *vostre* cas sujet pluriel (263H.5, 316.6) et deux cas de *vostres* cas sujet singulier (100.2, 199.9), auxquels il faudra ajouter un exemple fautif de *vostre* cas régime pluriel (368.2). Pour la troisième personne du pluriel, la forme normale est *leur*, avec 11 cas de *lor*.

8. Les formes atones illustrent encore une fois la dissolution de la déclinaison bicasuelle: les formes *mon* et *mes*, *ton* et *tes*, *son* et *ses* alternent au cas sujet singulier, *mi* n'est employé que onze fois pour le cas sujet pluriel et *ti*, deux fois. On trouve également la forme *mi* au cas sujet singulier, uniquement dans l'expression *mi(s) sire(s)* (81.2, 189.15, 225H.27, 269.6); il s'agit en principe d'une forme de l'Ouest et anglo-normande (Buridant 2019, pp. 222-3, § 135; Pope 1952, p. 328, § 853 et p. 466, § 1260), mais puisque son emploi dans *Prose 5* se limite à une seule expression, on pourrait aussi y voir un italianisme. L'emploi de *mi* au cas régime pluriel dans l'expression *mi parent* (125.2) est très probablement une faute du copiste.

9. On peut également trouver quelques formes picardes sporadiques (Buridant 2019, pp. 221-2, § 134; Gossen 1970, pp. 125-7, §§ 66-88): les féminins *se* (72.1) et *sen* (280.1, qui est en principe une forme masculine), le masculins *sen* (347.2), *vo* (215.4), *nos* (210H.33, 440H.15<sup>2</sup>).

10. Deux formes méritent d'être analysées à part. Le cas régime pluriel du féminin *sens*, attesté une seule fois (105.1: «sens gens et toute sa maistrie semont et tise»), est difficile à expliquer; le *n* est représenté par une abréviation et il pourrait s'agir d'une faute du copiste, d'autant plus qu'il y a une proximité phonétique avec le mot suivant (*gens*), mais il pourrait s'agir aussi d'une analogie sur la forme *sen* du masculin singulier. La forme *vos* de 363A.5 («Car je eusse pris vengiance de son cors. Mes se fortune ne m'est contrarie, il sera pris des vos vengiance en lieu de vostre pere») pourrait être un pluriel picard, mais il s'agirait d'une forme atone, tandis que la phrase réclame une forme tonique. La syntaxe et le contexte nous laissent penser qu'il s'agit plus probablement d'une faute du

copiste pour *de vos*, auquel cas *vos* serait un pronom personnel. La même faute se produit par ailleurs au § 288.7.

#### 5.2.4. *Autres particularités de la morphologie nominale*

1. On rencontre dans *Prose 5* quatre cas d'omission de la négation (227.12, 234.2, 266.3, 325.7), pour lesquels on ne peut fournir aucune explication logique; il doit s'agir de fautes du copiste.

2. Quelques formes particulières doivent être interprétées comme des italienismes: les adjectifs interrogatifs *que* pour *quel* (109H.2, 120.4, 202H.26, 218.3, 263H.12) et *quante* pour *quantes* (286H.9), le relatif *de quels* (128.6), la préposition *dentre* (286H.22).

#### 5.2.5. *Morphologie verbale*

1. Le système verbal du ms. Royal témoigne également d'une tendance conservatrice, comme le montre par exemple le recours exclusif à la forme *sui* de la première personne du présent du verbe *estre*, contre la forme plus moderne *suis*. L'ajout d'un *e* analogique à la première personne du présent des verbes du premier groupe est assez rare et alterne toujours avec la forme plus ancienne. La forme analogique est pratiquement la seule dans le cas du verbe *penser*, pour lequel on trouve 25 cas de *pens(s)e* contre un seul cas de *pens* (94.8); la proportion est un peu inférieure dans le cas du verbe *aimer*, pour lequel on a 11 cas d'*aimé* et deux cas d'*aim* (121.6, 225H.4); elle est complètement renversée dans le cas de *prier*, pour lequel on a 14 cas de *prie* face à 60 de *pri*. Pour les autres groupes, on signale seulement deux cas d'ajout de *s* analogique à la première personne: *tiens* (185.5) et *crains* (440H.13).

2. Alternance graphique *ai/e/ei* pour le radical de quelques formes fortes du verbe *savoir*: 7 *sevent* + 2 *scevent*, 1 *saivent*, 1 *seivent*; 2 *seis* + 3 *sceis*, 1 *sés*; 16 *sceit* + 4 *seit*, 2 *set*, plus quelques rares cas de graphies *oi* (soit 384A.9, *soivent* 92.5); dans le cas du verbe *envoier* et de ses composés, on trouve une graphie sans diphthongue *renveheroit* (262.2). La même alternance *ai/e/ei* se trouve dans l'infinitif du verbe *faire* (121 cas de *faire*, 145 cas de *fere*, 1 cas de *feire*). Le même verbe *faire* présente des graphies sporadiques *ei* pour *ai* dans le radical de quelques formes faibles (*feissoie* 306H.7, *feisoient* 411.2, *feissiés* 448.2; graphie fréquente en anglo-normand et dans l'Ouest; cf. Pope 1952, p. 458, § 1223).

3. Le verbe *corir* présente des alternances graphiques dans quelques formes fortes du présent (Fouché, *Verbe*, p. 49, § 24):

*cueurt* (241.4) et *cuert* (173.16, 440H.7), *queurt* (396A.5) et *quert* (371.1), *cueurent* (424.1) et *cuerent* (452H.10).

4. On signale quelques cas d'extension du *s* désinentiel à la première personne du présent des verbes du deuxième groupe, concentrés en particulier dans les épîtres ovidiennes: *entens* (202H.3, 274.1), *atens* (190H.21, 286H.8). Dans un cas, l'extension est appliquée par analogie à un verbe du premier groupe: *demans* (440H.11); cf. Fouché, *Verbe*, p. 184, § 89 et Marchello-Nizia 1997, p. 255.

5. On a déjà signalé dans la partie phonétique le phénomène de redoublement vocalique qui affecte en particulier les imparfaits: *derompooie* (263H.5), *reconfortooie* (263H.9), *veooie* (319H.12), *blas-mooient* (335.1), *volooient* (335.1, 453.3), *devooient* (337.1), *menooient* (372.7), *volooient* (401.3), *crioarie* (452H.11). Le même redoublement se rencontre dans d'autres cas, sans qu'il ait forcément des implications morphologiques.

6. Une réduction *ai* > *a*, phénomène dont nous avons déjà parlé, affecte la désinence de la première personne de quelques temps verbaux: *a* (8.2), *achevera* (9.2), *guardera* (219.11), *sa* (329.2). Dans tous ces cas, le *i* final a été ajouté par la suite, vraisemblablement par le même copiste.

7. La même désinence *ai*, au futur aussi bien qu'au passé simple, peut parfois devenir *oi*, probablement par une analogie avec le conditionnel (Zink, *Morphologie*, p. 182): *portoi* (52A.6), *seroi* (221.2), *auroi* (274.2), *voudroi* (354.1), *aportoi* (407.1); très rarement, et seulement dans les passés simples, on peut trouver *ei* (*trouwei*, 407.3) ou la graphie phonétique *é* (*prié*, 109H.13).

8. On note quelques cas sporadiques de la désinence *-ois* < *-ETIS* à la deuxième personne du pluriel au futur: *porrois* (115.1), *orois* (116.1), *donrois* (198.6); il faut y ajouter les deux cas du présent *veois* (52A.6, 299.5).

9. On trouve quelques cas sporadiques de désinence *-on* pour la première personne du pluriel au futur et à l'impératif: *lairom* (100.5, 294.2), *diron* (115.17), *faison* (132.2, 278.3), *prengnon* (298.5). Il s'agit d'un phénomène attesté dans plusieurs *scriptae*, mais particulièrement fréquent dans les textes copiés en Italie (Zinelli 2015, p. 104).

10. On trouve trois cas d'introduction d'un *e* épenthétique dans des formes du futur: *aseurerés* (20.2), *desirerai* (306H.13), *devoreront* (319H.19). Il s'agit d'un phénomène typique du Nord, du Nord-Est et de l'anglo-normand (Buridant 2019, p. 378, § 239.4; Zink, *Morphologie*, p. 184), mais qui dans ce cas pourrait être qualifié d'italianisme.

11. La voyelle tonique du passé simple de quelques verbes du troisième groupe présente deux alternatives; voir par exemple *couru/couri*, *feru/feri* et *moru/mori*. Les formes en *i* sont majoritaires, probablement à cause de l'influence de l'italien.

12. La troisième personne du passé simple des mêmes verbes présente toujours un *t* final; la seule exception est la forme (*a*)*couru* (194.7, 321.3, 334.2<sup>2</sup>, 362.4).

13. Dans les verbes avec un parfait fort latin en -UI, la graphie *ou* à la troisième personne est largement majoritaire par rapport à *o* (*out, sout, pout*). Les formes analogiques pour la première personne alternent avec la forme en *oi: ou* (73.4, 210H.8, 319H.8) et *oi* (109H.10 et 13, 263H.20, 407.2), *pou* (130H.3<sup>2</sup>, 190H.2, 210H.19<sup>2</sup>) et *poi* (190H.13, 319H.10<sup>2</sup>, 456.3). Les formes modernes en *eu* sont très rares: *seut* (13.4), *seurent* (85.1), *peurent* (425.1).

14. Au subjonctif, on trouve une forme de la troisième personne *aie* pour *ait* (405.3; Fouché, *Verbe*, p. 432, § 223) et un cas de *voist* (458.6; Fouché, *Verbe*, p. 426, § 221); les deux formes, fréquentes dans le Nord, ne sont pas nécessairement d'origine septentrionale.

15. On trouve dans *Prose 5* un grand nombre de formes différentes du verbe *sivre* et de ses composés, à cause du polymorphisme résultant de son évolution particulière, sans pour autant qu'il soit possible d'identifier des variétés dialectales spécifiques. L'infinitif ne se présente pas sous ses formes les plus fréquentes (*sivre* et *suivre*) et offre trois alternatives minoritaires: *suir* (111.1), *suirre* (184H.11), *consuivir* (111.1), mais aussi *ensurre* (225H.14; forme attestée en anglo-normand, cf. AND s.v. *ensivre*); l'imparfait propose la forme *suioient* (166.1), avec une évolution analogique du radical à partir du singulier (*sui, suis, suit*), à côté de *suivoit* (40A.8) et *suivoie* (109H.13); pour le futur, on a *sivra* (109H.18), *sivrai* (347.4<sup>2</sup>), *suir(r)ai* (263H.14, 286H.33), *ensuirrai* (210H.11), mais aussi la forme archaïque *siurront* (392.3), qui précède l'évolution *iu > ui* (on voit un petit trait sur le premier jambage qui devrait identifier un *i*); le passé simple a seulement la forme *suirent* (204.4 et 5); le subjonctif présent propose *sive* (210H.33, 285.25) et *suive* (210H.9); le gérondif est *sivant* (207.1); le participe passé propose la forme minoritaire *parsuie* (268.2, cf. Buridant 2019, p. 404, § 250). Je signale également un cas ambigu: la forme *aconsui* (248.7) du verbe *aconsivre* 'rejoindre' (cf. *RTroie* 22870: *aconsiut*) pourrait être interprétée comme un présent de l'indicatif, comme un passé simple, ou être séparée pour former un passé composé *a consui*. Le contexte rend la deuxième hypothèse préférable, bien

que cette forme dépourvue du *t* désinental ne soit pas très fréquente pour la troisième personne du passé simple (Fouché, *Verbe*, p. 274, § 137).

16. Concernant la connotation dialectale, on trouve un certain nombre de formes septentrionales, en général picardes ou anglo-normandes: le subjonctif imparfait *voulsiés* (18.3; je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme, mais l'*AND* signale une forme *vulsiez* en anglo-normand), *vourioie* sans *d* de transition (263H.26; voir Buridant 2019, p. 377, § 239.1; Zink, *Morphologie*, p. 183), quelques formes du verbe *povoir* telles que *puent* < *POTENT* (75.4, 243.7, 280.5, 285.7, 290.7, 299.5, 347.4, 412.6; voir Pope 1952, p. 488, § 1320 v) et *poues* < *POTES* (109H.20; mais dans ce cas, on ne peut pas exclure qu'il s'agisse d'un passage soudain au pluriel *povés*, même si toutes les autres formes verbales de cette partie du texte sont au singulier), le subjonctif *hache* (394.1; voir la graphie *ch* pour *c* devant voyelle palatale dans la partie phonétique, § 5.1.5:2), l'infinitif *ensurre* (225H.14) mentionné au point précédent, l'infinitif *requer* pour *requerre* (225H.19; forme attestée dans une lettre du duc de Bretagne de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, cf. *AND* s.v. *requerre*), l'infinitif *escueurre* pour *secorre* (367.8; cf. *FEW* s.v. *SUCCUTERE*). On signale également un certain nombre de métaplasmes de conjugaison attestés dans les régions du Nord: les participes *laisi* (109H.20; voir *DEAFpré* s.v. *laissir*) et *desmailli* (194.7; voir *DEAFpré* s.v. *desmaillir*), les infinitif *deguerper* (357.4; des formes *guerper* et *gerper* sont signalées dans l'*AND* s.v. *guerpir*) et *conseillir* (419.4; voir *DEAFpré* s.v. *conseillier*).

17. Un autre trait typique de l'anglo-normand est l'emploi sporadique de la graphie *eo* pour *e* fermé, qu'on trouve par exemple dans la forme *enveoroit* (444.2) et dans l'hypercorrection *enveoieroient* (335.1); cf. Pope 1952, p. 456, § 1213 et Short 2013, p. 60, § 4.7.

18. On trouve en même temps quelques italianismes évidents: le passé simple *enguennasti* (38A.14, partiellement répliqué par le *prometis* suivant), les participes passés *manda* (39A.2), *ordena* (202H.26) et *passa* (190H.1), pour lesquels je renvoie à Barbieri 2005a, p. 191 note 4.

19. On signalera pour finir la présence d'un certain nombre d'erreurs dans les désinences verbales, probablement dues à la distraction du copiste: *apercevoit* pour *apercevoir* (29.2), *pooit* pour *pooir* (51.1), *conquieront* pour *conquiererent* (147.3), *raoir* pour *raoit* (196.1), *poont* pour *poons* (225H.16), *seront* pour *serons* (251.9), *sachier* pour *sachiés* (276.5), *pooir* pour *pooit* (286H.12), *avoit* pour

*avoir* (305.5), *reposés* pour *reposer* (307.29), *courirens* pour *courirent* (359.1), *mercient* pour *mercie* (376.5), *avoir* pour *avoit* (423.4), *enchantoies* pour *enchantoient* (438.12). Dans tous ces cas, nous sommes intervenus pour corriger.

#### 5.2.6. Autres particularités de la morphologie verbale

1. *afoiblie* (262.1): forme particulière de la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *afebliier* (cf. Fouché, *Verbe*, p. 51 § 24c).

2. *devoront* (319H.19): futur avec simplification de *r* (Buridant 2019, p. 374, § 237.3a), immédiatement suivi par la forme épen-thétique *devoreront*.

3. *ditis* (440H.13): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette graphie pour la deuxième personne du présent de l'indicatif du verbe *dire*; il s'agit probablement d'une faute de copiste pour *dites*.

4. *doisent* (130H.7, 268.6): forme particulière du subjonctif de *doner*. Fouché, *Verbe*, pp. 144-5, § 70 parle de l'existence d'une forme archaïque *\*dois* qui ne se serait pas conservée; dans ce cas, il paraît plus économique de penser à une forme *doinsent* avec omission de la nasale.

5. *eirt* (189.4): il s'agit de la seule occurrence de cette graphie pour le futur du verbe *estre* attestée dans *Prose 5* et il s'agit probablement d'une faute de copiste; la forme étymologique *(i)ert* indique normalement l'imparfait (17 cas), mais il y a également deux cas de futur (284.2, 332.2).

6. *guerroir* (251.2): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme de l'infinitif; il s'agit probablement d'une faute de copiste pour *guerroier*.

7. *parlaises* (202H.3): des formes de *lire* avec la diphtongue *ui* à la place de *i* sont signalées par le *DEAF* en Normandie, Champagne et Lorraine.

8. *pensa* (205.2): cette graphie du verbe *peser* est un probable archaïsme étymologique dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation; il pourrait également s'agir d'une faute de copiste.

9. *recueri* (259.10): forme particulière du passé simple de *recovrir*, probablement influencée par la graphie du présent *cuerit/cuerent*.

10. *soroient* (392.2): je n'ai pas trouvé d'autre attestation de cette forme du conditionnel du verbe *estre*, mais puisque, du point de vue phonétique, le *e* initial atone a tendance à s'affaiblir et à devenir central, sa modification graphique n'est pas impossible.

## 5.3. SYNTAXE

L'analyse de la syntaxe de *Prose 5* et du ms. Royal se révèle tout particulièrement utile, parce qu'au-delà de quelques particularités intéressantes mais non étrangères à la langue française médiévale, le manuscrit présente une série de phénomènes récurrents qui ne se rencontrent pas dans les textes écrits en France et qui peuvent sans doute être considérés comme des *italianismes*. Encore une fois, si la majorité de ces particularités se retrouvent dans les *Héroïdes* et dans les ajouts du compilateur (voir par exemple le § 91), les mêmes phénomènes peuvent être aussi repérés dans les parties du texte qui dépendent d'autres sources, avec une fréquence décidément supérieure à celle des traits phonétiques et morphologiques que nous avons mis en évidence. Il faut probablement en conclure que même pour un copiste (ou un compilateur) capable de respecter assez fidèlement les *scriptae* de ses modèles, les tics syntaxiques se révèlent plus résistants et moins faciles à contrôler. La tradition française réagit en bloc à ces tournures inhabituelles, ce qui semblerait augmenter les probabilités que le copiste, voire le compilateur, soit d'origine italienne, ou à la rigueur des Français bilingues ayant assimilé les particularités de la syntaxe italienne.

5.3.1. *Phénomènes généraux*

1. Comme dans toute la tradition médiévale, et spécialement dans les textes en prose, le compilateur passe fréquemment du discours indirect au discours direct, souvent au milieu d'un phrase et de manière non conventionnelle: «si dist que je verroie Troie la plus belle et la plus fort et la plus grant cité du monde, qui lors estoit auques petite, “et si verras un jouvencel, fils au roi Priant, et sera appellés Paris”» (80.3-4), «et li dist que il mandast a ses amis pour conseil avoir et mandassent au roy de Penolopé que il s'apareillast pour aler sus Troiens “pour vengier la honte et l'outrage que il nous ont faite”» (101.2), «Puis li leva le haume et le voloit occire et l'eust occis se ne fust Telephus qui le couvri de son escu et li pria que il ne l'occisist pas, “car ne porroie souffrir que je le voie morir...”» (127.4), «Et pour ce le prie que, se elle onques l'ama, que elle n'oblie “les amours que nous avons eu ensemble”» (219.1).

2. Passages fréquents d'un temps historique à l'autre, pour des raisons d'expressivité: «et atant s'en part et s'en ala par diversses terres abandonné a toute deshonnesté» (38A.10), «Quant vint le

matin, li rois li demande que elle avoit la nuit eu» (46A.2), «quant Achillés l'aperçut si est alés cele part tout droit, et brocha vers lui son destrier, et le fiert de la lance par derriere» (250.4), etc.

3. On constate dans *Prose 5* la présence de quelques anacoluthes: «Et saches vraiment que après ce que tu l'auras conquise, je te creant et promet que quant tu l'aras conquestee je te ferai hoir et sires de tout mon roiaume» (8.4, le compilateur s'est probablement aperçu du problème et a modifié la construction de la phrase, sans toutefois éliminer la partie qu'il avait déjà reprise de *Prose 1*), «celle qui se forsenne pour vous et qui riens ne li puet donner confort» (347.3), «Illus, qui premiers fu appellés Troianus, qui fonda Troies et Yllyon et si leur mist son nom, un jour que il fasoit le temple Minerve et n'estoit encore couvers, de sus i vint tout en appert un merveilleus signe que nous creons que Pallas la deesse de chevalerie l'envoiait du ciel» (384.7), «Et vous avés bien oï devant et entendu que Achillidés, li fils de Pyrrus, qui estoit son frere de par Andromacha sa mere, la grant amour que il avoit a lui» (462.2).

4. L'article n'est pas exprimé dans certaines conditions: c'est le cas, par exemple, du substantif *Gregiois* au cas sujet pluriel (171.2, 188.9-10, 206.3, etc.); des expressions «devers la partie de soloil levant» (2.2), «devers la mer de soloil levant jusques a soloil couchant» (63.1), dans lesquelles *soloil levant* et *soloil couchant* sont traitées comme des références géographiques; voir aussi «li trenche la cuisse ou tout braier» (285.3). On peut ajouter les deux cas d'omission de l'article devant la forme tonique *soue* de l'adjectif possessif (187.1, 301.4) et les deux cas d'omission devant le substantif *lance* (282.8, 357.3). Le phénomène est particulièrement fréquent avec la préposition *a*, en partie à cause de la réduction *au* > *a* (41A.2, 107.3, 110A.1, 114.15, 128.R, 148.1, 209.7, 228.17, 401.9, 444.1), et avec l'élimination du *s* final dans la forme *as* (114.23, 121.4, 188.11, 190H.6, 199.10, 210H.9, 365.3, 396A.4). On signale également quelques formes hypercorrectes avec *as* à la place d'*a*: «as tous les princes» (102.7), «as vos freres» (109H.19), «jusques as leurs tentes» (188.14).

5. L'article peut assumer une valeur démonstrative dans l'expression *le jour* (133.6, 136.3, 137.4, 138.2, 178.1, 178A.6, 188.16, 191A.1, 194.6, 235.1, 285.13, 285.14<sup>2</sup>, 285.15, 285.26, 346.1, 355.1, 357.4, 358.1<sup>2</sup>, 359.1<sup>2</sup>, 361.2, 395.3); cf. Ménard 1994, p. 27, § 7.

6. Parfois, on peut trouver un pronom personnel direct là où on s'attendrait à un pronom indirect: *le convenoit* (23.1, mais il pourrait s'agir d'une répétition du syntagme précédent), *l'avoit* (24A.8), *l'escouvirt* (167.2), *le feri* (227.10). Le cas inverse semble se

présenter dans les expressions *rendés lui* (72.2) et *li donnai je* (82.8), s'il ne s'agit pas d'une omission erronée du pronom direct de la part du copiste. On rencontre cette habitude dans l'anglo-normand tardif (Pope 1952, p. 465, § 1251), mais il pourrait également s'agir d'une interférence de la syntaxe italienne.

7. L'emploi du pronom personnel atone après l'infinitif n'est pas rare en ancien français, surtout dans la *scripta* d'Outremer (Minervini 2010, pp. 178–9), et correspond aussi à la norme pour l'italien; voir par exemple *conquester la* (16.1), *regarder le* (24.2) et *embracier la* (456.3).

8. On trouve un cas d'impératif avec le pronom personnel régime atone de la première personne postposé (*fai me*, 263H.22). Ce phénomène, particulièrement fréquent en picard (Buridant 2019, p. 660, § 388), est également conforme à la syntaxe de l'italien.

9. On note dans *Prose 5* une confusion fréquente entre les formes *qui* et *que* du pronom relatif: «Je sui ton fils qui tu cuidoies avoir fet tuer, qui tu doutoies tant» (91A.4), «Si pleurerent le roi Serpedon, que moult lor avoit fet de secours et de aides» (285.33), «Et n'i avoit chevalier si bien armé que plus s'abandonnast de lui» (345.2), «Aprés jeterent sus lui grans pierres que tout l'escrvele-rent» (423.5). Cette confusion est signalée dans la langue française, surtout à la fin du Moyen Âge (Ménard 1994, p. 80, § 64), mais elle est aussi très fréquente dans les textes copiés en Italie. La même confusion peut parfois toucher la conjonction *que*: «Si fu grant doute par la vile qui li Gregiois ne les souprisissent» (254.2).

10. Le relatif *qui* peut occasionnellement être utilisé pour introduire une phrase complétive (Jensen 1990, pp. 520–1 § 997): «si fu entour demi mars qui Gregiois, qui moult avoient pourchascié et qui s'assemblerent tuit au port d'Athenes» (116.1), «Quans jouvenceaus cuides tu qui desirent et couvoitent ce que tu demandes?» (210H.13), «ta belle fache vermeille que les fames disoient qui estoit dure et rude» (225H.8).

11. Une phrase complétive peut aussi être introduite par *car* à la place de *que* (Ménard 1994, p. 205, § 223b): «si savoit bien car force ne li porroit avoir mestier» (92.8), «Sire, voir est car grant bien seroit qui porroit pais trover es Troiens» (292.2).

12. On trouve quelques cas sporadiques d'emploi particulier de la conjonction *et* en tête de la phrase principale, voire des cas de para-hypotaxe: «li peres Jason leur oncle, qui avant estoit foibles et impotens et Pelleus leur pere estoit fors et vertueus assés plus que lui, et ores estoit Eson si rejoinenis» (38A.6), «car seigneur et mestre vous avoient fet li Troien sus tous les autres, et je vos voi ci en

trop grant vilté ... mes celui qui est honnis en cest siecle et en l'autre aura grant vergoigne» (222.4), «Se Troie estoit fondue ou arsse, et ne la vousissoient rendre» (378.6), «car pour les troiennes batailles ou tuit li roi et li prince et li chief du païs estoient tuit mort, et li roiaume estoient tuit gasté» (470.1). Ce phénomène, connu en ancien français (Ménard 1994, pp. 184-5, § 195), est particulièrement fréquent dans la syntaxe de l'italien médiéval.

13. La conjonction *que* peut introduire une consécutive sans corrélatif (Ménard 1994, p. 220, § 248): «Illuec descendirent Jason et Herculés et toute leur compagnie noblement vestu et paré et de biaus vestemens aourné que il sembloit que chascun fust un rois» (13.4), «li donna trois coups de son branc sus le heaume que il le fist tout chanceler» (31.4), «Dyomedés le constraint et Ulixés avec lui, que il et toute sa gent furent desconfit» (123.2), «Hector l'avisa bien que parmi l'escu li embati la lance» (153.1), etc.

14. La conjonction *comme* peut introduire une phrase finale avec le verbe au subjonctif (Jensen 1990, p. 486, § 942): «Commandés, dame, comme ma mort soit plus cruele» (347.3), «Et je ai mis et met continualment tout mon pooir comme vostre voloir soit acomplis» (390.2), «Mauvesement vous souvient de ce que je ai fet et engignié, comme vous soiés a chief venus de ceste oeuvre qui tant estoit et griés et perilleuse» (406.4).

15. Dans la phrase «et si ont parlé petit et grant pour savoir que il se fera de son cors» (366.1), le futur *que il se fera* peut être accepté en tant qu'expression d'un discours indirect libre, mais il s'agira plus probablement d'un italianisme. Le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal, tandis que le ms. C a *que on feroit*; le modèle de *Prose 5* dans ce passage est *Prose 3* § 297.1, qui a la leçon *que sera fait*.

16. La locution conjonctive *mes de* semble avoir une fonction adversative (au sens de ‘plutôt que’, ‘au lieu de’): «Je ai paour que cil ne nos trahisent, mes de pes fere» (370.6). Même si cet emploi de *mes* est prévu par la langue française (Ménard 1994, p. 271, § 309.3), je n'ai pas trouvé d'autre attestation de la même locution avec cette fonction.

17. La locution conjonctive *mes que* introduit une phrase hypothétique (‘pourvu que’, ‘à condition que’) avec le verbe au subjonctif: «Lui qui en chaut qui en soit mort, mes que il fust saisi de sa fame» (299.2), «Peleus veult que vous li pardonnez, mes que il li rende son regne» (448.2); cf. Ménard 1994, p. 233, § 263c.

18. La préposition *contre* peut être utilisée avec une valeur adverbiale: «et povoit bien cognoistre que il ne pourroit contre

deffendre» (6.4), «et vos maintaindrés la bataille contre et nous istrons de nostre embustement» (28.3).

19. Bien que le verbe *laissier* soit normalement suivi d'un infinitif sans préposition, la construction avec préposition est également possible, surtout à partir du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. Jensen 1990, pp. 315-6, § 656): «ne laisse pas a aler en bataille» (307.7). Le même cas de figure se présente pour l'expression de la préférence avec un infinitif, même si cette construction ne prévoit normalement pas de préposition (Ménard 1994, p. 232, § 262d): «mes je aim plus a faire la volenté des diex que cele des Troiens» (121.6); dans ce cas, la préposition est un ajout du compilateur à *Prose 1* § 79, 23-24.

20. Dans l'expression *sacrefia a la figure* (24.1), la préposition a été ajoutée par le compilateur (cf. *RTroie* 1893 et *Prose 1* § 23, 7). Cette construction, admise en ancien français, est aussi plus conforme à la syntaxe italienne.

21. Le recours à un complément introduit par la préposition *a* après un verbe transitif se rencontre deux fois dans les *Héroïdes*, dans des constructions conformes à la syntaxe de l'italien méridional: «encontrer a Ector ne a Paris» (130H.8), «prier a la haute deesse d'amours» (225H.30). Dans le second cas, la construction est également possible en français, tandis que dans le premier il pourrait s'agir d'un latinisme, puisque la construction avec l'accusatif prépositionnel est attestée sporadiquement dans les textes napolitains des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, mais ne devient systématique dans le Sud de l'Italie qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle (Ledgeway 2009, pp. 831-42; Zinelli 2012, p. 153). Cette construction compte également quelques attestations dans les textes d'Outremer (Minervini 2010, p. 179).

### 5.3.2. *Italianismes syntaxiques*

Assez souvent, le compilateur utilise des tournures syntaxiques inadmissibles en français, mais conformes à la syntaxe de l'italien médiéval.

1. La présence du substantif *chose* dans la locution concessive *ja soit chose que* (6.4, 109H.26, 120.4, 199.4, 280.2, 385.4), typique de la syntaxe italienne (*con ciò sia cosa che*), ne se trouve d'ordinaire pas dans la formule française correspondante (Ménard 1994, p. 243, § 270d; Formisano-Lee 1993, p. 139). Dans le premier cas, le texte de *Prose 5* est hérité de *Prose 1* § 5, 21-22, mais la tradition manuscrite de *Prose 5* modifie entièrement le passage; à hauteur du § 199.4, on a dans *Prose 1* § 125, 11 la leçon *tout soit*; pour le § 385.4, la leçon correspondante de *Prose 3* § 324.5 est *ja soit ce que*.

2. Dans la phrase «car je n'oï onques que nuls hons qui i alast retournast jamais» (22.13), l'absence d'un infinitif après *oï onques* est un italianisme évident; *Prose 1* § 21, 11 a en effet *je n'oï onques paler*, et toute la tradition manuscrite française insère *je n'oï onques dire*.

3. La locution temporelle *fin a (tant)* correspond à la syntaxe italienne (*fino a*) et est particulièrement fréquente dans les textes franco-italiens (cf. *RIALFrI*), mais on peut également la trouver en français d'Outremer; la tradition française la remplace par la formule typiquement française *jusques a (fin)*. Voir 23.2, 24A.8, 40A.8, 103.4, 208.37, 206.5, 430.2.

4. Dans la phrase «Herculés tastant et prouvant en pluseurs lieus et ne pout trouver gué pour passer outre que l'iaue ne li venist fin a la poitrine» (40A.8), l'emploi absolu des gérondifs *tistant et prouvant* suivi de la phrase principale introduite par *et* ne correspond pas à l'usage français, bien que l'on puisse trouver des constructions similaires avec les verbes de perception (Ménard 1994, p. 172, § 181); toute la tradition modifie la leçon en *tasta et essaya*. On peut trouver cette tournure en italien médiéval (Salvi-Renzi 2010, pp. 912-3, ex. 37).

5. Les expressions *cils qui tant occist fors rois et tantes fois* (43.4) sont des italianismes syntaxiques, dont on trouve de nombreux exemples dans d'autres textes franco-italiens, tels que l'*Entrée d'Espagne* et le *Livre du Chevalier Errant* (cf. *RIALFrI*); dans les deux cas, la tradition insère un *de* partitif (*de fors rois, tant de fois*).

6. Dans la phrase «vous arés assés plus bon païs et si riches que vous dirés que li vostres estoit povres» (100.2), l'emploi adverbial de *si* au sens de 'tellement' est typiquement italien (*così*); *Prose 1* § 63, 16 a *tant riches*.

7. L'emploi des corrélatifs *tant ... quant* dans une proposition comparative est extrêmement rare en français (Jensen 1990, p. 403, § 810 et p. 489, § 947), mais typique de la syntaxe occitane et italienne; voir 82.8: «Et je, tant pour la verité quant pour le grant aide que elle me promist, li donnai je». La tradition française élimine *quant* et le remplace par *comme* (PrAuPuGW) ou *que* (SCOBDP<sub>1</sub>).

8. La locution finale *a ce que* est assez rare en français, mais le compilateur s'en sert fréquemment (109H.32, 115.3, 189A.13, 278.3, 285.23, 340.1, 372.2, 376.5, 389.1, 390.8, 391.1, 396A.2<sup>2</sup> et 3, 401.1, 402.14, 424.1, 425.2, 450H.1, 455.1), probablement parce qu'elle correspond bien à une formule italienne analogue (*acciocchè*).

9. L'emploi de l'expression *au front* au sens de 'devant, en face' (119A.1) ne semble pas attesté en français (j'en ai trouvé un seul exemple dans un texte anglo-normand, *Estoire Aedward*, 2308: *a*

*frunt); il pourrait s'agir d'un italianisme, attesté par exemple dans la *Cronaca della Morea francese*, 79.13 et dans *Attila xv*, 2501.*

10. L'expression *autre se non* ('rien d'autre que'), rencontrée uniquement dans les *Héroïdes*, correspond à la syntaxe italienne: «je ne fais autre se non regarder en la mer» (184H.5), «je ne voi autre se non labour de bues» (184H.10), «mes je ne desir autre se non d'estre avec toi» (202H.27), «nos ne faisons autre se non parler» (210H.25), «ne ne pooie autre faire se non que pour la grant doleur je bevoie les lermes de mes yex» (319H.10). Dans tous les cas, la tradition manuscrite retouche en *autre chose se non*. La même formule se trouve dans d'autres textes franco-italiens, par exemple *Enanchet* 78 et *Ystoire de li Normant* 6, 4, 4.

11. Dans la phrase «Et combien que il te paire que nostre cause soit vilane, toutesvoies elle est juste» (210H.4), l'expression *il te paire* reproduit une tournure typiquement italienne qui est refusée et modifiée par la tradition manuscrite.

12. La forme *comment* employée comme conjonction de comparaison (226.10) est une hypercorrection typique d'un copiste italien qui tend à utiliser *comme* à la place de *comment* (sous l'influence de l'italien *come*). On en trouve des exemples dans l'*Ystoire de li Normant*.

13. La forme pronominale *s'afiert* (231.3) est probablement influencée par l'expression correspondante de la langue italienne (*si conviene*) et doit être traitée comme un italianisme. On en trouve des exemples dans le *Tresor* et dans le *Livre du Chevalier Errant*.

14. La construction d'*aproismen* suivi par *de* + infinitif (244.1) est probablement un italianisme dont le *RIALFrI* propose quelques attestations, dont une particulièrement intéressante dans le *Le livre de Moamin* de Daniele Deloc da Cremona.

15. L'expression *de mie part* (272.6), qui ne correspond pas au texte de *Prose 1* § 187, 16-17, est par contre conforme à la syntaxe italienne (*da parte mia*); la tradition manuscrite modifie la forme du possessif. La même formule se trouve dans la version franco-italienne du *Roman d'Alexandre* (*A*), 2087.

16. Dans la phrase «Remembre toi que tu atens» (311.5), l'absence de *ce* devant *que* constitue un probable italianisme.

17. Dans la phrase «Ha, Troie, noble cité, qui vous vit et vous veist ore, com poi vos connoistroit» (378.8), la forme *veist* remplace *voit* de *Prose 3* § 315.11 et *verreit* de *RTroie* 25109, se rapprochant de la syntaxe italienne.

18. Dans la phrase «Et se il eussent eu pais ·ii· ans, il n'eussent jamais esté conquis» (417.2), la concordance des temps verbaux

diffère de celles de *Prose 3* § 383.2 et *RTroie* 27492-93 et se rapproche de la syntaxe italienne des phrases conditionnelles. Similairement, l'emploi du futur dans la phrase hypothétique du § 27.3 («je sui bien certain que de ce aurons nous bien le pooir de fere se nous voudrons») peut se présenter comme un *italianisme*, même s'il n'est pas impossible en français (voir Ménard 1994, p. 235, § 264).

19. L'expression *querent merci* ‘ils demandent pardon’ (432.1) pourrait être un *italianisme*; dans les autres cas, le texte a toujours *crier merci* ou, dans un cas, *proier merci* (311.4).

### 5.3.3. Ellipse du verbe

Dans cette dernière partie, je voudrais mettre en évidence et analyser quelques phénomènes qui n'ont pas de caractérisation dialectale particulière, mais nous permettent de saisir un aspect de la personnalité linguistique du compilateur. Dans un certain nombre de passages de *Prose 5*, on constate l'omission du verbe principal. En traitant isolément chacun d'entre eux, on pourrait penser à une omission mécanique de la part du copiste, mais en les traitant ensemble, on peut y observer des caractéristiques communes qui suggèrent une intervention consciente et systématique.

1. §§ 212.13 et 249.2: fautes du compilateur ou synthèses expressives?

- a. *Prose 5* § 212.13: tant chevauchierent ensint parlant que il vindrent au palais Prian et le trouverent au mengier, lui et ses fils, et n'i out celui qui ne fust ferus ou bleciés *ou aucun signal el vis*

Mout i pareit bien as plusors  
qu'il ont sofert les granz estors:  
chamoissé sont e emmaillié  
e des haubers entreseignié;  
*les vis et les fronz ont escriz* (*RTroie* 12931-12935)

- b. *Prose 5*, § 249.2: car en pau d'eure fu tout le champ revesti de cors de mors, *et si grant bruit et si grant tempeste* que il sembloit a chascun que la terre deust fondre sous ses piés

Par la cité cornent et criënt,  
e as herberges ensement:  
ço est vis a tote gent  
que la terre font soz lor piez.  
*Des morz est toz li chans jonchiez* (*RTroie* 16150-16154)

Dans le premier exemple, il est possible que le copiste ait simplement oublié de transcrire *o* ('avec') à cause de sa proximité avec *ou*; la présence de la préposition permettrait d'expliquer l'absence d'un verbe en faisant du syntagme *[o] aucun signal el vis* le troisième élément de la liste qui dépend du verbe *fust*. Le mot *signal* ne semble pas avoir le sens de 'blessure', mais traduit ici de fait *escriz*, en reprenant la métaphore utilisée par Benoît de Sainte-Maure. Dans le second exemple, le compilateur de *Prose 5* s'éloigne de sa source et la partie dépourvue du verbe est justement du cru du compilateur; dans cette situation, il est plus difficile de trouver une explication à l'absence du verbe, au-delà d'une volonté générique de créer une synthèse syntaxique expressive. Il faut signaler en tout cas que la tradition manuscrite française ne réagit pas dans ces deux cas et accepte la leçon du ms. Royal.

## 2. Le double relatif (§§ 155.3, 235.1, 282.8).

- a. *Prose 5*, § 155.3: Quant un sien varlet, *qui* molt l'emmoit, *qui* portoit ·ir lances a son col *et regardoit* en quel menniere il l'en peust une geter; mes la presse fu entour lui si grant que il n'i pout aver nir

Uns suens vaslez qui mout l'amot,  
qui dous lances li aportot,  
*vit* le meschief de son seignor:  
al cuer en ot mout grant dolor.  
Une lance li voust geter,  
mais sempres ot autre penser (RTroie 8485-8490)

- b. *Prose 5*, § 235.1: *Li autre ymage, que* sus le tiers pilier estoit assis, *qui* fu entailliez d'une riche pierre qui ophiane estoit appellee [...]; *et* *avoit cel ymage* une corone riche en la teste

Uns des danzeaus de l'autre part  
fu tresgetez par grant esguart.  
Sor le pilier esteit assis  
en un fauestuel de grant pris (RTroie 14759-14762)

- c. *Prose 5*, § 282.8: et ferirent sus lui li Gregiois merveilleusement, *et* *se n'eust esté Troylus qui* s'esforça de le traire hors de la main de ses ennemis, *qui* moult l'enpressoient et l'avoient ja abbatu, si que par desus lui passerent maint destrier

Et aveuc tout ce feroient il sus lui merveillous cos, *se ne fust Troylus* qui s'esforça d'oster le des mains a ses henemis, qui mout l'apres soient, et l'avoient ja abbatu, si que lor passerent maint destrier sus lui (Prose 1 § 201, 28-32)

Dans ces trois cas, l'absence du verbe principal est compensée par la présence de deux phrases relatives enchâssées, et il est possible qu'il existe un lien entre ces deux particularités syntaxiques. Dans le premier exemple, la proposition qui commence par *quant* semble suspendue, puisque la dernière phrase, qui devrait être la proposition principale, est en réalité coordonnée à la subordonnée par une conjonction *et*. Il s'agit probablement d'une sorte de *et* introductif, assez fréquent après les subordonnées temporelles (voir Ménard 1994, p. 184, § 195.1). La présence des deux relatives contribue à l'effet de suspension et facilite la rupture syntaxique, qui pourrait avoir encore une fois une valeur expressive. La syntaxe de la source est parfaitement régulière, la proposition temporelle de *Prose 5* étant en réalité la phrase principale, dans laquelle *uns suens vaslez* est le sujet du verbe *vit*. Les mss Pr et C confirment la leçon du ms. Royal.

Le deuxième exemple est analogue au premier: la phrase principale y est suspendue à cause de l'introduction des deux relatives, puis le compilateur recommence avec une nouvelle principale introduite par *et*, qui reprend le même sujet que la première. Dans ce cas, le texte de *Prose 5* se détache sensiblement de sa source, mais, à nouveau, la tradition manuscrite ne semble pas réagir à cette difficulté et accepte la leçon du ms. Royal, même s'il suffirait de supprimer le deuxième pronom relatif *qui* pour obtenir une phrase parfaitement régulière.

Dans le troisième exemple, les deux pronoms relatifs *qui* ne se réfèrent pas au même sujet, puisque dans le premier cas il s'agit de Troilus et dans le second, des *ennemis*. Le texte de *Prose 5* est très proche de celui de *Prose 1*, mais la suspension syntaxique y est créée par l'introduction de la conjonction *et* devant *se ne fust*; comme dans les cas précédents, la tradition manuscrite a la même leçon que le ms. Royal.

### 3. La syntaxe présentative (§§ 227.3, 333.1, 429.2)

- Prose 5*, § 227.3: *Dui haut homme et de grant noblece*, nés de la vile de Troie, li uns out nom Lachaon de Poorte Tee, li autres Euforbius qui estoit sires de Chastel Clus

*Dous mout hauz contes de noblece,  
de la vile de Troie nez,  
riches, vassaus e honorez; —  
C'ert Licaon de Porte Cee,  
miedre vassaus ne ceinst espee*

l'autre cuens Eūforbius,  
qui sire esteit de Chastel Clus (*RTroie* 14102-14111)

- b. *Prose 5*, § 333.1: *Uns chevalier qui moult estoit preus et hardis et iert moult joenes, et estoit fils au viel Nestor, et avoit nom Antilogus, et estoit moult acointé et moult amis de Achillés*

*Un chevalier qui moult estoit juesne, preux et hardi, et estoit fielx au viel Nestor, et avoit a nom Anthilogus, qui estoit moult acointé d'Achillés et moult ses amiz* (*Prose 3*, § 251.1)

Uns chevaliers *esteit sis druz:*  
Antilocus aveit cil non,  
jovnes, senz barbe e sebz grenon.  
Al viel Nestor ert heirs e fiz,  
e si sacheiz qu'il ert hardiz  
e proz e sages e corteis (*RTroie* 22144-22149)

- c. *Prose 5*, § 429.2: *Tuerus, un vassaus frere Thalamon Ayax, puis nés de lui. Cis avoit oï dire comment Thalamon son frere estoit murtris*

*Tuerus estoit un vassaulx frere Thalamon Aÿauz, puiz nez de luy. Cilz avoit oÿ dire comment Thalamon estoit multrix* (*Prose 3*, § 404.2)

Teücer *esteit uns vassaus,*  
frere Telamon Aïaus,  
plus jovnes de lui e puis nez (*RTroie* 28115-28117)

Ces trois exemples mettent en évidence une pratique régulière du compilateur de *Prose 5*, à hauteur de certains passages qui introduisent de nouveaux personnages. Pour des raisons stylistiques d'efficacité expressive, la phrase de présentation introduisant un ou plusieurs nouveaux personnages peut se passer du verbe. Il s'agit d'une construction bien connue et répandue au Moyen Âge, mais l'absence du verbe y est normalement compensée par l'introduction d'un ou plusieurs éléments qui remplissent justement une fonction présentative (*veés ci, es vous, etc.*). Dans les cas examinés ici, le compilateur renonce à la fois au verbe et aux formules présentatives. Ce choix n'est pas un trait propre à *Prose 5*; en effet, dans le premier cas, le *Roman de Troie*, source de ce passage, se sert de la même structure.

Dans le deuxième cas, *Prose 5* et *Prose 3* partagent l'introduction d'une phrase relative et d'une conjonction *et* devant le verbe principal, selon un schéma habituel dont nous avons déjà parlé; le roman en vers, par contre, a une syntaxe plus linéaire. Dans le troisième cas, le choix d'éliminer le verbe principal est une initiative du compilateur de *Prose 5*, tandis que le texte de *Prose 3* est

plus proche de celui du *Roman de Troie*, qui propose une phrase à la syntaxe simple et claire. On pourrait penser à une faute d'omission de la part du compilateur de *Prose 5*, mais l'existence de formules analogues invite à une attitude prudente et conservatrice. Dans les premier et dernier cas, la tradition manuscrite reste fidèle au texte de *Prose 5*; dans le deuxième, si le copiste du ms. Pr adopte une attitude conservatrice, les mss SC préfèrent régulariser la syntaxe en ajoutant un verbe («un chevalier qui moult estoit preux et hardi y estoit le quel estoit moult jones...», texte de S), mais, ce faisant, rendent manifeste le caractère de réélaboration secondaire de leur intervention, à cause de la triple répétition du verbe *estoit*.

4. Les participes absolus (ellipse de l'auxiliaire, §§ 34.2, 94.11, 341.4).

- a. *Prose 5*, § 94.11: Et que vos diroie plus, après ces paroles se partirent, *et Paris souspris d'amours* et enflammés du sens et de la biauté que il vit en la dame, et autretant ou plus *estoit la dame seprise* de lui

Et que vous en dirons plus, après ces paroles se departirent, *et Paris surpriz d'amours* et emflammés de la beauté, de la vigour, de la proesse que il vit en la dame, du senz, de la courtoisie; autant *estoit ou plus la dame surpris* de la grant amour de lui (*Prose 3*, § 60.10-12)

- b. *Prose 5*, § 34.2: atant entrerent en la cité et detrencierent fames et enfans, et les puceles ravirent, *et li jouvencel pris et lié*

Et que vous yroie racontant, prise fu la cité et occise et detrenchie la gent, les pucelles ravies, li jouvencel pris et lié (*Prose 3*, § 15.10)

- c. *Prose 5*, § 341.4: Et endementieres que il pena a aler et a venir i out pluseurs batailles fetes grans et perilleuses, dont pluseur morurent et *pluseur mahagnié et navré*

Et tantost, en dementries qu'il le queroit, il y ot pluseurs batailles grans et perilleuses, dont pluseurs morurent et en *furent mehaingnez* (*Prose 3*, § 259.5)

Dans quelques cas, on note aussi un emploi des participes passés sans auxiliaire, probablement toujours dans un but d'efficacité expressive (Ménard 1994, p. 331, § 418). Dans le premier exemple, aussi bien le texte de *Prose 3* que celui de *Prose 5* montrent qu'il pourrait s'agir d'une inversion de la position du verbe auxiliaire, qui est explicité dans la deuxième occurrence, tandis qu'il est sous-entendu dans la première (c'est normalement le contraire, comme on le voit dans le texte de *Prose 3* au deuxième exemple). Quoi

qu'il en soit, la tradition manuscrite ne trahit aucune hésitation et accepte la leçon du ms. Royal.

Dans le deuxième exemple, le compilateur modifie en profondeur le texte de sa source *Prose 3* et élimine par exemple le verbe *fu* initial qui régit tous les participes; suite à cette modification, il remplace les participes par des passés simples, sauf dans les deux derniers cas, où il conserve les participes de la source. Cette rupture syntaxique pourrait être considérée fautive (le ms. Pr, par exemple, intervient en modifiant le texte: «les jouvenceaulx pris et liiez emmenerent», tandis que le ms. S reste fidèle à la leçon du ms. Royal), mais on peut également la considérer comme une tentative de rendre au mieux la dynamique de la situation. Il pourrait s'agir de l'extension d'une formule épique récurrente qui décrit justement une série d'actions rapides par une séquence de verbes au même temps (voir le commentaire au § 34.2).

Dans le troisième exemple, la syntaxe de *Prose 5* est elliptique et ne correspond pas au texte de *Prose 3*, qui est beaucoup plus linéaire à cause de la présence de l'auxiliaire *en furent* devant le participe (la même leçon se trouve par exemple dans les mss SC, tandis que le ms. Pr a la même leçon que le ms. Royal). En tout cas, la formulation du ms. Royal est acceptable et sa conformité à d'autres constructions expressives de *Prose 5* impose de la respecter.

#### 5.4. LEXIQUE

L'analyse du lexique de *Prose 5* dans le ms. Royal confirme qu'il s'agit d'un texte stratifié, dans lequel on trouve des éléments archaïsants dérivés des sources utilisées, ainsi que des mots plus récents introduits par le compilateur. Concernant la caractérisation géographique et dialectale, le diasystème est le même que celui que nous avons reconstruit à travers l'analyse phonétique: le texte révèle en effet la présence de formes typiquement italiennes et de formes caractéristiques des dialectes du Nord de la France, auxquelles s'ajoutent d'autres traits minoritaires résiduels provenant des diverses couches de la tradition des sources. Je renvoie au commentaire et au glossaire pour des observations plus ponctuelles et me limiterai à fournir ici un cadre général de la situation.

##### 5.4.1. Archaïsmes éliminés par la tradition française

La tradition manuscrite remplace systématiquement un certain nombre d'éléments lexicaux faisant partie de la strate linguistique

du XIII<sup>e</sup> siècle par des formes correspondant mieux à la langue française du XIV<sup>e</sup> siècle.

1. La substitution peut avoir lieu dans les cas de quelques prépositions ou adverbes employés très fréquemment, comme *mais* → *plus* et *o* → *avec*.

2. La même chose se produit avec d'autres syntagmes moins fréquents mais employés régulièrement: *adouber* → *appareillier*, *air* → *yrer*, *ambedeuls* → *tous les deux* (deux s'il est adjetif), *entretant* → *ende-mentes/endumentiers*, *irascu* → *courroucé*, *isnelement/maintenant* → *incontinent*, *mort* → *tué*, *premier(s)* (adverbe) → *premierement*, *prison* (substantif masculin) → *prisonnier*, *tousdis* → *tousjours*.

3. On peut également signaler quelques autres cas ponctuels relevés dans l'analyse de la tradition manuscrite: *poesté* → *puissance* (1.1), *plenteive* → *plentureuse* (1.1), *achesmee* → *atornee* (13.7), *basset* → *basse voix* (14.2), *s'asentí* → *se consenti* (38.8), *cinst* → *saingny/ceingni* (38.11), *message* → *messagier* (46.5), *revel* → *deduit* (48.3), *forment* → *moult* (52.2), *joiant* → *joyeux* (54.1).

#### 5.4.2. Formes rares et hapax

1. *apparagioit* (456.2): ‘égaler, aller de pair’; ce verbe n'est pas particulièrement rare, mais il s'agit d'une innovation du compilateur de *Prose 5* qui semble plus précise que la leçon de *R'Troie 29834: appareillot*. On en trouve quelques attestations avec des graphies italianisantes dans l'*Ystoire de li Normant* du ms. BnF fr. 688 et dans d'autres textes écrits en Italie (Zinelli 2012, p. 153).

2. *colvrine* (190H.28): cette forme reconstruite à partir de la leçon *colorine* du ms. Royal correspond à *Hér. II, 119: brevibus torquata colubris*. Elle est toutefois attestée au XIV<sup>e</sup> siècle, mais uniquement pour indiquer un type de fusil, tandis que sa première attestation au sens utilisé dans notre texte semble dater du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de Du Bartas, qui l'applique également à la description de la chevelure des Furies, parmi lesquelles Alecto (cf. *La seconde semaine*, III, *Les Furies*, 217: «Soeurs au poil coulevrin, Eumenides cruelles»). Le ms. Gaddi a *colovrata*, qui pourrait suggérer une leçon *colovree* ‘enlacée de serpents’, qu'on peut trouver par exemple dans Ronsard, *Responce aux injures et calomnies* (Œuvres XI, 117), 55: «Et meint crin coulevreux, s'en fuit parmy la sceine». Par contre, le substantif *colobre(s)* se trouve déjà dans la langue ancienne, par exemple dans *Eneas* 2576 et 2591, appliqué à la description de Cerbère.

3. *damoise* (190H.18, 228.16): ce mot n'est pas signalé dans les dictionnaires, mais on peut en trouver des traces dans les apparats

critiques de quelques textes, notamment la *Vie de Sainte Marguerite* de Wace (v. 3 et 105) conservée dans le manuscrit picard Paris, Arsenal 3516; dans le texte du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes conservé dans le ms. Paris, BnF, fr. 12576 (v. 3846: «iceste damoise avoit»), compilé dans le Nord-Est de la France; dans la version du *Tristan en prose* contenue dans le ms. Paris BnF, fr. 757 (I.58, 11), un exemplaire copié à Naples au début du XIV<sup>e</sup> siècle. D'autres attestations ont été signalées dans *Guiron le Courtois*. La localisation des témoins nous permet de qualifier cette forme, probablement un faux radical du diminutif *damoisele*, comme un nouveau picardisme du français de Naples. Voir Barbieri 2020, pp. 75-6.

4. *desbarrees* (126.2): forme assez rare introduite par le compilateur de *Prose 5*; le *DEAF* montre qu'elle est attestée surtout dans des textes anglo-normands, mais aussi dans la *Geste Francor* franco-italienne.

5. *desesperation* (38A.15): cette forme est rare mais attestée (cf. *DEAFpré*); il pourrait s'agir ici d'une forme hypercorrecte introduite par un copiste italien.

6. *embretescerent* (24.1): cette forme n'est pas attestée dans les dictionnaires; il s'agit vraisemblablement d'un verbe créé à partir du substantif *bretesche*, qui est la leçon de *RTroie* 2213.

7. *enbatailliés* (132.4): verbe assez rare attesté à partir du XIV<sup>e</sup> siècle (*DEAF*).

8. *ententiveté* (267.3): ce mot, qui remplace *atentive pensee* de *Prose 1* § 180, 1, a le sens de 'attention, application'. Il s'agit d'une forme rare et moderne dont les dictionnaires signalent uniquement cinq exemples chez Jean d'Arkel et Jean Daudin. Il pourrait s'agir de sa première attestation.

9. *esbrasee* (38A.12): le *DEAF* montre que ce verbe est attesté surtout dans des textes anglo-normands et poitevins, mais aussi dans la version franco-italienne d'*Aliscans*; cf. aussi *TL* III, 808, 20 etc.

10. *esfantai* (319H.11): je n'ai pas relevé d'autre attestation de cette forme verbale, mais on trouve en normand et en picard le substantif *esfant*; le procédé de substitution préfixale est le même que pour le verbe *esbraser*.

11. *esquallant* (92.1): ce mot est un hapax introduit dans la description d'Hélène dérivée de *Prose 3*. La série d'images métaphoriques dans lesquelles il est inséré, qui comprend les adjectifs *resortissant* et *fremillant*, semble suggérer une idée de mobilité vive et leste, ce qui permettrait de l'identifier comme un participe du verbe *escoillir* utilisé au sens de 'agile, rapide, frétiltant' (voir *FEW* II, 899b). Je signale également que dans un texte de Gentile Ser-

mini, auteur siennois du XV<sup>e</sup> siècle, le verbe *squagliarsi* paraît avoir le sens de ‘bouger de manière frénétique, s’agiter’ (GDLI xix, 1087b).

12. *estraiers* (229.2): ce mot n’est pas particulièrement rare, mais il s’agit d’une insertion du compilateur de *Prose 5* pour indiquer des chevaux sans maître.

13. *foleable* (184H.21): mot rare mais attesté, par exemple dans le *RRose* (Lecoy), 19201: «et inconstanz et foloiables» et dans Macé de la Charité, *Bible*, 4738. Dans les deux cas, son sens semble proche de celui de *Prose 5*: dans le premier, le mot forme un doublé synonymique avec *inconstanz* et, dans le second, il traduit le latin *vagos* au sens de ‘volages’; cf. *DEAFpré* s.v. *foloiable*.

14. *fontele* (48.3): cette forme de diminutif n’est pas attestée dans les dictionnaires, mais elle est signalée par Diekmann 1969, p. 100 dans le *Lai d’Aristote*, 384 (293) en tant que variante du ms. D; la leçon du manuscrit s’avère toutefois hypométrique, ce qui laisse penser à une faute de copiste. Je la conserve tout de même, en tant que potentiel italianisme; on trouve par ailleurs une forme *fontale* dans la version franco-italienne du *Roman d’Alexandre* (*A*), 2788: «E en meu loc del pré sort une fontale».

15. *plenteuré* (264.2): mise à part l’absence du *e* final pour le féminin, la forme est rare mais attestée; cf. *DEAFpré* s.v. *plenturé*, qui signale un seul exemple dans la *Bible* de Jean Malkaraume (v. 8165).

16. *sagietomies* (92.1): autre hapax introduit dans la description d’Hélène, qui désigne probablement un ornement en or; il n’a pas été possible d’en déterminer la signification exacte.

17. *souhete* (235.1): il pourrait s’agir d’une mauvaise transcription du verbe *soagier*, puisque les mss Pr et C ont *assouage*, mais il est aussi possible qu’il s’agisse d’une forme du verbe *solacier* ‘réconforter, consoler, amuser’ (*soulege* ou *soulece*), ou du verbe *soshaucier* ‘soulever, rendre heureux’ (cf. *TL*, ix, 948, 22 etc.). Dans les deux cas, la forme du ms. Royal poserait quelques problèmes graphiques.

18. *tabernacle* (255.6, 307.7): sa première attestation correspond à *Prose 1* § 169, 12 et à *RTroie* 16651. Dans l’édition Baumgartner-Vielliard 1998 du roman en vers, il est dit que ce mot «semble ici désigner l’ensemble du monument élevé à Hector»; voir aussi *RTroie* 7896, où le même mot semble indiquer la «caisse» du char de Fion. Constans propose, dans le glossaire de son édition du *Roman de Troie*, deux traductions à mon avis insatisfaisantes: ‘piédestal’ dans le premier cas et ‘coffre (fond) d’un char’ dans le second. Remarquons toutefois les affinités entre le premier passage

de *Prose 5* et un extrait de l'*Iteneraire Odric de Foro Julii* de Jean le Long (1351), traduction du texte latin du voyage en Orient du franciscain Odoric de Pordenone (1329-1330). Dans le texte de Jean le Long, le mot *tabernacle* est une transposition erronée du latin *cathedra*; il pourrait donc aussi désigner dans *Prose 5* le trône sur lequel Hector est assis ou, compte tenu du fait qu'on a déjà *chaire* dans le texte, une sorte de baldaquin ou de dais.

19. *transpellant* (92.1): nouvel hapax introduit dans la description d'Hélène. Le contexte suggère que ce verbe devait exprimer l'idée d'un mouvement sinueux. La leçon *trampellant* du fragment Lansdowne 229 de *Prose 3* est probablement la plus proche de l'original, puisqu'elle permet d'établir un lien avec la forme toscane *trampolare*, qui a toutefois le sens de 'chanceler, vaciller'; la première attestation italienne se trouve dans Sacchetti, *Pataffio* VIII, 66 (*trampolare*), œuvre composée après 1365. Le *FEW* XVII, 351b atteste également une forme avignonnaise *trampelant* qui aurait le sens de 'tremblant' (voir Mistral s.v. *trampela*); il s'agirait en tout cas d'un synonyme de *fremillant*.

20. *wimihertz* (412.5): cette forme est un hapax dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation et qui remplace *plistenidas* de *RTroie* 27294 et *Prose 3* § 378.3. L'interprétation du sens est proposée par le texte de *Prose 5* lui-même («nient nobles»). Il pourrait s'agir d'une tentative maladroite de translittération d'une forme grecque ou d'une forme d'origine germanique, comme le ferait penser la conservation du *w* initial.

#### 5.4.3. Latinismes savants et autres formes modernes

Les latinismes sont assez nombreux dans le texte de *Prose 5*, à partir des formes de quelques anthroponymes et toponymes: *Voltrento* (40A.4), *Discordia* (82.5), *Minotauro* (114.9), *Brisaida* (115.17, 220.1, 238.2, 263H.5, 301.4), *Adriana* (225H.7), *Cenona* (46A.6, 108A.1, 109H.R, 109H.15). Qu'il s'agisse de latinismes plutôt que d'italianismes semble confirmé par le fait que quelques-unes de ces formes conservent des traces de déclinaison: *Jovis* (255.5), *Protheselaus/Protheselao*, *Theseus/Theseu/Theseo*, etc.

D'autres formes ponctuelles de latinismes peuvent avoir été introduites dans la langue française directement ou par l'intermédiaire de l'italien:

1. *angeliques* (439.6): forme assez moderne, dont une des premières attestations se trouve dans le *Tresor de Brunet Latin*; d'autres attestations dans les *Miracles de Nostre Dame* et chez Deschamps.

2. *arupice* (46A.3): il pourrait s'agir de la première attestation française de ce mot; le *DMF* signale une attestation chez Bersuire (1354-1359). Voir aussi *auscupices* (130H.15), qui dérive sans doute de la même racine malgré la forme estropiée.

3. *considere* (266.3): latinisme introduit à partir du troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

4. *diligentement* (386.1): forme avec graphie latinisante ou italialisante, bien attestée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

5. *fremissant* (93.1): l'attestation de *Prose 3* serait la première connue, puisque la plus ancienne attestation signalée par le *DMF* se trouve dans le *Miracle de un parroissan esconmenié* (1356); *Prose 5* a la forme avec métathèse *fermissans*.

6. *fertilité* (117.1): latinisme dont la première attestation est signalée dans l'*Ovide moralisé* (1317-1328?).

7. *habundantes* (225H.32): latinisme attesté à partir de 1268.

8. *hardiesce* (202H.25, 210H.19): cette forme n'est ni rare ni récente, mais mérite d'être signalée, parce qu'on la trouve deux fois uniquement dans les *Héroïdes*; dans tous les autres cas, le compilateur se sert de la forme *hardement*.

9. *impotens* (38A.6): forme rare attestée à partir du dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle.

10. *jurisdiction* (66A.5 et 6, 469.1): latinisme bien attesté déjà au XIII<sup>e</sup> siècle.

11. *nutritive* (91A.7): forme tardive, probablement un latinisme savant, avec de rares attestations à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, dont la plus ancienne se trouve dans la *Chirurgie* d'Henri de Mondeville (1314).

12. *persecuiter* (91A.4): ‘poursuivre sans relâche’; verbe tardif formé à partir du substantif *PERSECUTOR*, entré régulièrement dans la langue française dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, même s'il en existe quelques rares attestations déjà à partir du X<sup>e</sup> siècle en contexte religieux. Les premières attestations signalées aux XIV<sup>e</sup> siècle se trouvent dans l'*Ystoire de li Normant* du ms. BnF fr. 688. La présence du *i* est due à l'influence de l'italien.

13. *presumptieus* (210H.13): mise à part une attestation isolée du début du XIII<sup>e</sup> siècle, ce mot semble se diffuser à partir du deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle.

14. *remuneration* (384A.9): latinisme attesté dans le Nord à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

15. *saintuaires* (386.1): forme avec de rares attestations anciennes, mais diffusée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

16. *vagabunda* (24A.11): abstraction faite de la graphie italiante, la forme française de ce mot n'est attestée qu'à partir du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. Deschamps, *Bal.* 1424, 5: *vacabonde*).

#### 5.4.4. *Italianismes*

Une liste d'italianismes des manuscrits français réalisés à Naples, ou d'expressions réinterprétées dans un sens italien, avait été rédigée par Formisano-Lee 1993 (voir par exemple *enging*, *fortune de mer*, *usance*). Un certain nombre de ces phénomènes se trouvant aussi dans le ms. Royal, je les ai insérés dans la liste des italianismes que j'ai relevés.

1. *a(c)quister* (124.6, 160.2, 461A.8): verbe avec graphie italienne dont je n'ai pas trouvé d'autre attestation; voir *conquister*.

2. *anichilee* (281.2): forme tardive dérivée d'une racine latine ayant probablement transité via la langue italienne; il s'agit d'une insertion du compilateur de *Prose 5*; on en trouve quelques attestations dans l'*Ystoire de li Normant* du ms. BnF fr. 688.

3. *complis* (38A.6): le verbe *complir* utilisé pour faire référence à l'âge révolu d'une personne est un italianisme.

4. *conquister* (102.3 et 6, 137.3, 463.4): la graphie de ce verbe, typiquement italienne, se trouve fréquemment dans les textes écrits en Italie.

5. *dyane* 286H.16: dans l'expression *estoitelle dyane*, 'étoile du matin', il s'agit d'un italianisme attesté chez les poètes stilnovistes (Guinizzelli, *Sonetti* 2, 1 et 5, 3; Dino Frescobaldi 8, 8; Dante, *Rimes* d. 6, 7), dans *L'Intelligenza* 7, 1-2 et chez Boccace (*Rimes* 2, 44, 5 et *Vision amoureuse* 41, 22); je n'en ai trouvé aucune attestation en français médiéval.

6. *engin(g)* (9.3, 16.1 et 3, 18.3, 24.4, 37.3, 67.2, 102.5 et 6, etc.): employé au sens d'«intelligence, talent, habileté», qui ne serait pas primaire en français (Formisano-Lee 1993, pp.136-7).

7. *flume* (40A.4, 8<sup>2</sup> et 13, 91A.8, 255.7, 350.3): cette graphie est probablement un italianisme dans le ms. Royal, mais elle est aussi attestée en anglo-normand.

8. *fortune (de mer)* (9.3, 13A.1, 203.1, 286H.1, 306H.12 et 29, 445.2): le sens de 'tempête' est probablement d'origine italienne, puisque sa première attestation se trouve dans l'œuvre de Brunet Latin (cf. *Tresor* 1, 151, 4); Zinelli 2016a, p. 219 classe cette expression parmi les «mots méditerranéens».

9. *rue* (93.1): cette forme est évidemment utilisée au sens de 'ride' (it. *ruga*), qui n'a aucune attestation en français; le compilateur la tire de *Prose 3*.

10. *semillant* (462.1): cette forme, tout comme l'adverbe qui en dérive, est extrêmement rare, presque un hapax; les seules autres attestations connues se trouvent dans la *Chronique de Robert Viscart* 1, 9 (*simillant*) et dans l'*Ystoire de li Normant* vi, 12 (*similante*; voir aussi *similance* 1, 2 et VIII, 4), deux textes contenus dans le manuscrit napolitain BnF fr. 688; cf. *FEW* xi, 628.

11. *semillantement* (198.6 202H.28 et 31): voir *semillant*; la seule autre attestation enregistrée se trouve dans la *Chronique de Robert Viscart* du ms. BnF fr. 688.

12. *somme* (379.4): les attestations de cette forme au sens de 'point le plus haut' sont rares et il pourrait s'agir d'un italianisme.

13. *sorelles* (319H.16): italianisme évident glissé dans le texte d'une épître ovidienne.

14. *spirituel* (115.16, 274.6): il s'agit de la seule forme dépourvue du *e* prosthétique dans *Prose 5*, probablement à cause de l'influence de l'italien (mais, pour le ms. Royal, voir aussi *sconfiture* 641.11).

15. *terrain* (2.6<sup>2</sup>, 10.3, 212.8): l'emploi de ce mot au sens de 'territoire' n'est pas attesté dans les dictionnaires et se présente comme un italianisme; on en trouve plusieurs exemples dans Tommaso di Saluzzo, *Livre du Chevalier Errant*.

16. *usance* (143.1, 196.6, 210H.16): au sens d'habitude', remplace la forme française *usage* en reflétant la forme italienne correspondante (*usanza*).

17. *vituperer* (202H.28, 240.5), *vitupere(s)* (210H.33, 319H.12): il s'agit d'une forme tardive savante (voir Barbieri 2005a: 123 et 235 note 34) fréquente dans les textes franco-italiens, introduite par le compilateur pour remplacer *avillir* de *Prose 3*, § 135.2.

18. *volentereus* (135.1, 142.2, 153.5, 197.6, 204.2): mot attesté à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, notamment dans des textes franco-italiens comme *Aquilon de Bavière*, *Attila*, la *Geste Francor*, l'*Entrée d'Espagne*; cf. *DEAFpré* s.v. *volentereux*; *FEW*, xiv, 613a; *RIALFrI*.

#### 5.4.5. Occitanismes

Les rares occitanismes présents dans le texte de *Prose 5* sont probablement les traces résiduelles d'une tradition méditerranéenne d'Outremer avec laquelle la cour angevine de Naples a sans doute eu des contacts, étant donné ses intérêts dans les domaines de l'Orient latin.

1. *aigue* (464.3): forme occitane constituant l'un des traits les plus fréquents du français d'Outremer, avec de nombreuses attestations dans le ms. Royal (32 cas), mais une seule dans *Prose 5*, qui correspond par ailleurs à la leçon de *Prose 1*.

2. *archis voutis* (255.7): bien qu'il existe en occitan et en dauphinois une forme *archi* 'arche d'un pont' et une forme *archivout* (voir *FEW* xxv, 129b et 130b), *archis* pourrait être simplement une graphie septentrionale du pluriel *arceaus*, puisqu'*arcel* est la leçon de *RTroie* 16705.

3. *canton* (63.1): ce mot répété deux fois remplace *coing* de *Prose 3* et constitue une forme relativement tardive, attestée à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et assez rare (voir *DEAFpré* s.v. *canton*). Il devrait s'agir d'un occitanisme (ou éventuellement d'un italienisme, d'après Minervini 2018, p. 21). Cette forme est attestée plusieurs fois en français méditerranéen, probablement à cause de son origine grecque. Voir Barbieri 2020, pp. 52-3 note 35 et pp. 76-7.

4. *penseus* (286H.8): probable italienisme ou occitanisme (cf. *FEW* viii, 196a), avec de rares attestations modernes dans la littérature française (cf. *DEAFpré* s.v. *pensos*).

5. On peut également ajouter aux potentiels occitanismes les formes en *-au* signalées dans l'analyse phonétique (*mau*, *chaustiau*, *chevau*, etc.).

#### 5.4.6. Préférences lexicales du compilateur

On doit également à Formisano-Lee 1993 d'avoir mis en évidence une tendance des manuscrits réalisés en Italie à se servir de formes proches de la langue italienne à la place des formes françaises correspondantes. Dans certains cas, le sens des deux formes est équivalent, mais le compilateur choisit souvent des mots qui ont en français un sens différent de celui que le contexte réclame, en adoptant un sens plus proche de celui de la forme italienne correspondante.

1. *bagnier* (184H.7): utilisé au sens de 'mouiller', à cause de sa proximité avec l'italien *bagnare*.

2. *clamer* (117A.1, 184H.5<sup>2</sup>, 210H.37, 297.2, 319H.19, 412.5): verbe employé au sens d'«appeler» à cause de sa proximité avec l'italien *chiamare*; au § 297.2, *Prose 3* a la même leçon, tandis qu'au § 412.5 *Prose 3* a la leçon *appeler*.

3. *enguenner* (38A.14, 56A.4, 122A.1, 184H.12, 184H.21, 202H.30, 210H.9, 210H.15, 210H.16, 210H.31, 210H.41, 306H.7, 310.2, 373.1): ce verbe est toujours introduit sur l'initiative du compilateur, souvent dans des ajouts ou dans les *Héroïdes*, tandis que dans les autres cas, il remplace d'autres verbes des sources. Même si la forme *enganer* a des attestations précoce en français, son emploi systématique dans *Prose 5* devra être considéré comme

un italianisme, à cause de sa proximité avec l'italien *ingannare*. Au § 310.2, il remplace *triché* de *Prose 3* et au § 373.1 il remplace *engniez* de *Prose 3*.

4. *enviter* (52A.1, 128.13): employé par le compilateur au sens du français médiéval *mander*, à cause de sa proximité avec l'italien *invitare*; au § 128.13, il s'agit d'une innovation par rapport au texte du *Roman de Troie*. Sa première attestation signalée par le *DEAF-plus* remonte à 1356.

5. *garderont* (202H.38): employé par le compilateur au sens de ‘regarder’ à cause de sa proximité avec l'italien *guardare*.

6. *mander* (6.4, 24A.10<sup>2</sup>, 46A.5, 69.R, 86.R, 91A.3, 110A.R et 1, etc.): utilisé régulièrement au sens d’‘envoyer’ à cause de sa proximité avec l'italien *mandare*; au § 6.4, la leçon de *Prose 1* § 6, 6 est *trametre*.

7. *muer* (38A.4, 191A.1, 202H.25 et 28, 273.4, 295.5, 357.4, 452H.11): ce verbe est presque toujours une innovation du compilateur de *Prose 5*, utilisé au sens de ‘changer’ probablement à cause de sa proximité avec l'italien *mutare*. Au § 295.5, il remplace *retraire* de *Prose 1*; aux §§ 273.4 et 357.4, il reprend la leçon respectivement de *Prose 1* et de *Prose 3*.

8. *regratier* (24.5): forme proche de l'italien *ringraziare*; le texte de *Prose 1* § 23, 33 a *rendi graces*, mais le sens est identique.

9. *se lamente* (311.6): ce verbe, plus proche de la forme italienne, remplace *se travaille* de *Prose 3*.

10. *sentir* (395.3, 398.8, 442.1): ce verbe est employé au sens d’‘entendre’ à cause de sa proximité avec l'italien *sentire*. Dans le premier cas, il remplace *orroit* de *Prose 3* § 343.4 et *RTroie* 26022 et pourrait avoir le sens plus spécifique de ‘s’apercevoir, se rendre compte’ attesté aussi dans *l’Ystoire de li Normant*; dans les deux autres cas, il correspond à la leçon de *Prose 3*.

11. *tratoient* (386.1): ce verbe remplace *pourparloient* de *Prose 3* § 327.1 à cause de sa proximité avec l'italien *trattare*.

On remarque également une tendance du compilateur à se servir de manière récurrente d'un même mot dans des situations différentes et à hauteur de leçons variables dans les sources. Même si le mot choisi correspond parfaitement au contexte, en tant que synonyme du mot remplacé, la répétition constante pourrait être un indice ultérieur de la nature alloglotte du compilateur, qui disposerait d'un bagage lexical limité. Encore une fois, les mots choisis sont normalement plus proches de la langue italienne que les

mots remplacés. Il nous a paru utile de donner quelques exemples avec plus de détails.

12. Le verbe *reculer* compte 27 attestations dans *Prose 5* contre les 6 de *Prose 3*, tandis que *Prose 1* et le *Roman de Troie* s'en servent une seule fois: 31.2 et 3, 32.3, 133.5 et 10<sup>2</sup>, 135.1<sup>2</sup>, 136.5, 137.3, 162.1, 168.5<sup>2</sup>, 170.3, 171.4 et 6, 188.5, 208.1, 228.9, 229.2 et 3, 246.9, 316.3, 334.2 et 3, 343.6, 362.1. Dans les exemples qui suivent, la leçon de *Prose 5* est confrontée à celle des sources:

a. § 31.2: Adont veissiés descendre gens par les montaignes, que li Gregiois furent si esbahi que il *reculerent* vers la mer plus d'un arpent

Si veissiés descendre enseignes par mi valees et par mi montaignes, dont li Grizois furent mout esbahis, que il *resortirent* plus d'une grant abalestree vers la mer (*Prose 1* § 30, 7-8)

b. § 31.3: si fist corner un cor de yvoire et fist sa gent *reculer* et les ordena par eschiesles

si fist soner un cor d'ivoire et fist sa gent *retraire* en sus et les ordena par eschielles (*Prose 1* § 30, 13-15)

c. § 135.1: mes li Troien pristrent force et hardement et retournèrent sus Gregiois si viguereusement que il les firent *reculer* jusques a la mer, et assés en i out de noiés

Mais chier le durent comparer,  
quar cil sont recovré sor eus,  
qui mout lor sont crueus e feus.  
Desci qu'as nes les *ramenerent*,  
onc jusqu'a la mer n'arresterent:  
s'il trovassent large charriere,  
ja mais n'en tornast uns arriere.  
Por la presse, que si fu granz,  
jo ne sai mie queus ne quanz  
en i neia, ne pot autre estre (*RTroie* 7272-7281)

d. § 171.4: hore nous ont chasciés et fet *reculer*, et ne pensés pas a autre secours

Chaciez nos ont et *remuëz*  
e sor noz geudes amenez;  
ne cuident qu'aions recovrier (*RTroie* 9649-9651)

e. § 188.5: et plus les eust encore grevés se ne fust Menelaus qui i vint  
o sa gent, qui les a fait *reculer* et moult en a occis et retenu

Mout le menoënt laidement,  
 quant Menelaus vint o sa gent,  
 qui durement les a *feruz*:  
 la ot assez des abatuz  
 e des navrez e des ocis (RTroie 10793-10797)

- f. § 246.9: Agamenon i est venus o toute sa compagnie et se fierent es Troiens si roidement que par leur effors les ont fet *reuler* jusques as bonnes des fossés

Agamenon vint atant, lui et sa compagnie, et se fierit entre Troiens et les *moinent* jusques as bomes des fossés (Prose 1 § 161, 17-19)

- g. § 316.3: iluec out maint chevalier detrenchié et occis, mes li Troien ne *reulerent* pas, ains s'en alerent tout droit vers les tentes, si que li Mirmidonois furent moult laidi

Ilec ot maint chevalier detrenchié et occis, maiz les Troyens ne *reüserent* paz, ains s'en alerent tout droit vers les tantes si que les Mirondonnois furent mal bailliz (Prose 3 § 231.3)

- h. § 334.3: et Paris li courri sus et le feri si que il li copa un bras, et il s'en *recula* vers Antilogus et iluec se deffendi moult

Et Paris lui courut si qu'il lui couppa le bras, et ilz s'en *retourna* lez Anthilogus et illec se deffendi moult (Prose 3 § 252.12)

- i. § 343.6: si font des Gregoiz grant occision si que Dyomedés ne le pout plus souffrir ; si que il les ont bien *reculé* ·III· archies

si font des Gregoiz telle occision si que Dyomedez n'en pot plus souffrir; si qu'ilz les ont *recalez* bien cinq archies (Prose 3 § 262.3)

13. Le verbe *rompre* compte 33 attestations dans *Prose 5*, contre les 9 de *Prose 3* et un seul cas dans *Prose 1*: 81.3, 109H.13, 133.3, 137.4, 153.1, 155.3, 156.2, 158.2, 160.1<sup>2</sup>, 164.1, 167.1, 168.3, 168.6<sup>3</sup>, 170.1, 171.7, 172.1, 178A.7, 184H.14, 188.7, 195.25, 201.2, 204.8, 227.11, 259.8, 319H.11, 362.7, 378.3, 419.3, 424.1, 460.1. Les occurrences sont surtout concentrées dans la partie dérivée de *Prose 1* ou du *Roman de Troie*; elles sont par contre beaucoup plus rares dans la partie dérivée de *Prose 3*, avec seulement deux remplacements de la leçon de la source.

- a. § 81.3: Vos murs et vos creniaus, vos tours et vos palais verrés a grant honte destruire et confundre et *rompre* et abatre

Vos murs, vos crenialx, vos tourrelles, vos palaiz, vos barbacannes verrez a grant honte destruire, confondre et abatre (Prose 3 § 44.3)

- b. § 133.3: li vens fu bons et fors qui les mena a la marine et les fist venir au port, et maintes en i ot *rompues* et affondrees
- Forz fu li venz qui les nes meine:  
 auques a sec en mi l'areine  
 les fait ferir veies levees,  
*peceiees* e dequassee (RTroie 7127-7130)
- c. § 160.1: Rois Theucher adont ala jouster a Hector et *rompi* contre lui sa lance et li faussa le hauberc et l'escu, et se la lance ne fust *rompue* il l'eust mort abbatu en terre
- A Hector joint: en mi le piz  
 li a fausé l'auberc tresliz:  
 se ne *brisast* si tost sa lance,  
 de l'ame eüst fait desevrance (RTroie 8895-8898)
- d. § 164.1: adont l'a avisé Quinteliens et vet joustier a lui, et a l'encontrer *rompient* leur lances et cheïrent enmedeuls en terre  
 si que les lances *peceierent* (RTroie 9095)
- e. § 168.6: Eneas jousta a Ajax par tele vigueur que il *rompient* leur lances et *rompient* ensengnes et haubers et fauserent leur escus
- N'i ot hauberc qui ne *fausast*,  
 ne nul d'eus douz qui ne saignast;  
 n'i ot lance que ne *croissist*,  
 ne nul d'eus douz qui ne chaïst (RTroie 9411-9414)
- f. § 172.1: et cil se defent viguereusement, mes l'espee li *rompi* en la main  
 et cil se defent mout vigourusement. Mais s'espee li *brisa*, et cil le pristrent (Prose 1 § 109, 7-8)
- g. § 188.7: et se la lance ne fust *rompue* mort l'eust  
 et se la lance ne fust *brisee*, mort l'eüst (Prose 1 § 117, 26-27)
- h. § 362.7: atant laissent leur chevax aler et les vont si durement ferir que elles leur *rompent* escus et haubers
- Atant laissent leurs chevalx aler et les vont si durement ferir qu'elles leur *rompent* escuz et haubers (Prose 3 § 290.4)
- i. § 378.3: car onques trieves ne furent *rompues* par euls, ne onques trahison ne fu de euls  
 que oncquez par eux ne furent trieves *rompues*. Oncquez ne fut oyé leur traÿson (Prose 3 § 315.4)
- j. § 319.3: si que il ne leur remainst mast ne funal ne voille ne governal ne nulle chose que tout ne *rompist* et depeccast

si qu'il ne leur remest mast ne funal ne voille ne gouvernail ne nulle chose que tout ne *peçoiast* (*Prose 3* § 385.5)

k. § 424.1: si que celes qui devant alerent se *rompirent*, car a mauvés port estoient arrivé

si que les nefz se *despecierent* toutes, car a mauvais port arriverent (*Prose 3* § 395.4)

l. § 460.1: si *rompt* ses cheveus et sa face et chiet pasmés en mi la place

Si *rompt* ses cheveulx et sa chiere et chiet pasmez enmy la place (*Prose 3* § 445.1)

14. Le verbe *remanoir* compte 72 attestations dans *Prose 5*, contre 45 dans *Prose 3* et 21 dans *Prose 1*; ce verbe remplace toujours *demorer* dans les sources. Il est intéressant de remarquer que le verbe *remanoir* est à nouveau remplacé par *demorer* dans la tradition française de *Prose 5*.

a. § 240.5: Et que diroient cil dedens et cil dehors, qui par un songe d'une fame sui *remés* d'armes porter?

Et que diront ceulx de dedenz et ceulx dehors, qui par un songe suy *demourez* d'armez porter et hors yssir? (*Prose 3* § 135.2)

b. § 291.6: Je pri dieu que il vous en laist a tel chief venir que la guerre *remaigne* et que nos Gregoiois s'en raillent en leur païs

Je pri Dieu qu'il vous en laisse a tel chief venir que la merveille *demeure* a tant et l'occision, et que nos Gregoiz s'en aillent en leur païs (*Prose 3* § 200.6)

c. § 305.5: mes je n'eusse pas ce fet se je fusse *remaisse* en la cité

Et n'eusse pas ainsi esté se je feüssse en la cité *demouree* (*Prose 3* § 218.7)

d. § 316.1: mes li jeus fu trop mal partis, car Antilogus n'out nul mal et Brus fu si ferus parmi la forcele que il *remainst* mors en la place

Mais li gieux fut trop mal partis, car Antilogus n'ot nul mal et Bruns fut si feru parmi la fourcelle qu'il *demeure* mort en la place (*Prose 3* § 230.2)

e. § 325.8: et moult plourerent le roi Menon qui estoit *remés* en la bataille

et moult plourerent le roy Menon qui estoit *demouré* en la bataille (*Prose 3* § 240.10)

- f. § 364.1: mes pour tant ne l'abati pas du cheval, si que le tronchon de la lance li *remainst* el cors, dont tout li sans li troubla  
 pour ce ne l'abbati pas, mais le tronçon de la lance lui *demeure* dedens le corps, dont tout le sanc lui trouble (*Prose 3* § 293.3)
- g. § 364.6: ne nuls ne savoit deviser li quels en eust le meilleur ne a cui le champ peust *remanoir*  
 ne nulx savoit deviser qui en avoit le meilleur ne a qui le champ deüst *demourer* (*Prose 3* § 294.2)
- h. § 368.2: si qu'i n'i est *remés* home qui guaires soit dotez ne qui ait nom d'armes  
 si qu'il y est *demouré* hommes qui petis sont redoubtés ne qui aient non d'armes (*Prose 3* § 300.4)
- i. § 370.1: Quant Prians fu partis du palais, si traitierent leur afaire cil qui *remainstrent* la  
 Quant Priant se fut parti du palais si traitterent ceulx qui *demourent* ou palais leur affaire (*Prose 3* § 317.1)
- j. § 401.4: Et puis que les dames furent du tout delivrees, si fu mis a leur volenté de l'aler ou du *remanoir*  
 Et puiz que les dames furent du tout delivrees, si fut mis du tout a leur volenté de l'aler ou du *demourer* (*Prose 3* § 354.4)
- k. § 407.1: et vous nous auriés ja bientost tondus si vous en estiés creus que le palladion vous *remansist* si em pais  
 et vous nous auriez bien tenuz se creü estiez et que le Paladion vous *demourast* ainsi (*Prose 3* § 367.1)
- l. § 408.3: et ja autrement ne *remaindra* que il ne les occie  
 et que ja autrement ne *demourra* il ne autre n'en fera qu'il ne les occie (*Prose 3* § 369.1)
- m. § 415.1: Eneas *remainst* a Troies par le commandement des Gregoiz  
 Eneas *demoura* a Troyes par le commandement des Gregoiz (*Prose 3* § 380.3)
- n. § 420.2: Et li grans avoirs que il portoient fu tous perdus, car il le geterent en la mer pour estre plus legiers, si que poi leur en *remest*  
 Et le grant tresor qu'ilz apportoient fut tout perdu, car ilz le bouterent en la mer pour estre plus legier, si que petit leur en *demeure* (*Prose 3* § 386.2)

- o. § 428.1: Un fils *remest* a Agamenon que il out de Climestra  
Un filz *demoura* de Agamenon qu'il ot de Clitemestra (*Prose 3* § 403.1)
- p. § 431.1: Eneas, qui *remaiſ* estoit a Troies pour rafaitier ses nés  
Eneas, qui *demourez* estoit a Troye pour appareiller ses nefſ (*Prose 3* § 406.1)
- q. § 436.2: et il leur raconta comment Theucher fu exilliés de son roiaume et estoit *remés* en Cypre  
Et il leur raconta comment Teucer fut essilliez de son royaume et estoit *demouré* en Cyppre (*Prose 3* § 415.1)
- r. § 437.4: Une fille estoit *remaise* de Egystus et de Clemestra  
Une fille estoit *demouree* de Egistus et de Clitemestra (*Prose 3* § 418.1)
- s. § 443.3: et li regne *remest* a ses ·ii· fils, Merion et Laerta  
et le regne *demoura* a ses ·ii· filz Menon et Laerta (*Prose 3* § 427.1)
- t. § 444.2: Quant Pirus oï ce de Peleus si li em pesa moult et dist que ja ne *remaindra* pour paour  
Quant Pirrus oït ce de Peleüs si lui en pesa moult durement et dist que ja ne *demourra* pour paour (*Prose 3* § 428.2)
- u. § 445.2: si se vesti tantost de dras tous viés et fist *remanoir* tous ses compagnons as nés [...] car de ·vii<sup>M</sup>· compagnons que il avoit li en sont moult pou *remés*  
Si se vesti de draps tous vieulx et fist *demourer* tous ses compagnons ez nefſ [...] car il estoit en la mer perilliez et ·vii<sup>M</sup>· compagnons et pou lui estoit *demouré* (*Prose 3* § 429.4)
- v. § 467.1: li rois d'Anchone, qui grans sires estoit et ses prochains voisins, morut et ne *remest* de lui que une seule fille  
le roy d'Anconne, qui grant sires estoit et son prouchain voisin, mourut et ne *demoura* de lui que une fille (*Prose 3* § 453.1)

15. Le même phénomène concerne le verbe *nagier*, mais avec un nombre réduit d'attestations. Ce verbe compte 17 attestations dans *Prose 5*, dont 9 au sens de 'naviguer' et 8 au sens de 'nager', contre 4 dans *Prose 3* et 2 dans *Prose 1*: 10.1, 13.3, 24A.8, 26.1, 63A.1, 69.2, 91A.8 et 9, 286H.25<sup>3</sup>, 306H.11<sup>2</sup> et 12, 446.2, 462.4, 464.1. Les occurrences du sens de 'naviguer' sont toujours une initiative du compilateur de *Prose 5*, à la seule exception du § 446.2.

- a. § 10.1: si entra Jason dedens et Herculés et si autre compagnon, et *nagierent* tant que il arriverent au port de Troie

Jason se recuelli dedens et Hercullès, et aveuc eauz toute leur compagnie; et tant *siglerent* par jor et par nuit que il vindrent au port de Troye (*Prose 1* § 9, 6)

- b. § 13.3: et tant *nagerent* que il arriverent au port de Jaconidis

Et tant *alerent* qu'il ariverent a Colcos (*Prose 1* § 12, 10)

- c. § 26.1: Si se mistrent en mer, et tant *nagierent* que il vindrent a la cité de Troies

Et se mistrent en mer, et tant *avient* qu'il vindrent a la terre que il desirroient (*Prose 1* § 25, 5)

- d. § 69.2: La nef fu appareillie et il se mist dedens a moult honorable compagnie, et tant *naja* que il vint a Manesse

La nef fu appareillie et se mist dedens a moult honorable compagnie, et tant *fist* que il ariva a Manesse (*Prose 1* § 40, 15)

- e. § 462.4: puis se mistrent en mer et *nagierent* par la mer tant que il arriverent en Turquie, la ou Troies avoit esté

se mistrent en mer tant que il ariverent en Torquie, la meisme ou Troie avoit estee (*Prose 1* § 357\*)

16. Le participe *iré(s)* compte 27 attestations dans *Prose 5*; dans certains cas, mais pas systématiquement, ce mot remplace d'autres formes présentes dans les sources, le plus souvent le participe *courocié(s)*. Au § 442.1, le compilateur de *Prose 5* se détache de *Prose 3* pour récupérer la leçon de *RTroie 18464*.

- a. § 216.2: et si devés savoir que quant il me souvient que vous me voulés deseriter et occire, que je en sui moult *iriez*

Et si devés savoir que, quant il me sovient que vos me volez desirer et occirre, que je en sui moult *dolent* (*Prose 1* § 136, 7)

- b. § 250.1: Achillés fu a merveilles *iriez* et bien le demoustra

Achillès fu a merveilles *courociés* et bien le demoustra (*Prose 1* § 164, 31)

- c. § 281.1: mes onques Achillés n'i voulut aler pour nulle requeste que on li seust fere, dont moult estoient li pluseur *iré*

onques Achillès n'i voulut aler por nulle requeste que l'on li seüsse faire, dont *il pesoit* a tous les plusours (*Prose 1* § 199, 5-6)

d. § 402.11: Envie, qui se plaignoit de ma biauté et qui me haoit tant, a si pourchascié que jamais ne sera *iree* vers moi

Envie, qui se plaignoit de ma beauté, qui me heoit tant que a pourchacié que jamaiz *couroucie* ne sera de moy (*Prose 3* § 359.8)

e. § 442.1: Et fu dit a Ulixés par celui qui l'avoit veu que il trouveroit a sa maison ceuls qui voloient avoir sa fame, et demoroient la maugré lié; dont Ulixés fu moult *irez*

Et fut dit a Ulixés par celui qui l'avoit veü qu'il trouveroit en sa maison ceulx qui vouloient avoir sa femme, et demouroient la maugré lui; dont Ulixés fut moult *courouciez* (*Prose 3* § 425.3)

La soë gent e sa maisniece  
en ert dolorose e *irree* (RTroie 18463-18464)

f. § 444.2: il vindrent chiés un riche roi qui Assandus estoit appellez, qui onques n'avoit souffert que Peleüs eüst enuy, et estoit moult *irez* de ce que il estoit ensi desheritez

ilz vindrent sur un riche roy qui estoit appellez Assandrus, qui onques n'avoit souffert que Peleüs eüst anuy, et si estoit moult *courouciez* de ce qu'il estoit ainsi desheritez (*Prose 3* § 428.3)

### 5.5. BILAN CONCLUSIF

L'analyse linguistique confirme le caractère stratifié du texte de *Prose 5*. Si un certain degré d'hésitation graphique et de polymorphisme est inévitable dans toutes les langues romanes anciennes, le comportement du copiste du ms. Royal dépasse largement les oscillations habituelles en français médiéval et trahit l'existence d'un diasystème complexe qui touche à la fois l'axe diachronique et l'axe synchronique.<sup>9</sup> Concernant le premier, le texte de *Prose 5* affiche la présence contemporaine de phénomènes archaïsants, probablement hérités des sources employées par le compilateur (voir par exemple 5.2.1:5, 5.2.3:1, 5.2.3:2, 5.2.5:1, 5.4.1:1-2), et de traits plus modernes et typiques de la langue du XIV<sup>e</sup> siècle, souvent des latinismes savants (5.1.8:4, 5.2.1:1-4, 5.2.2:1, 5.2.2:3, 5.2.3:8, 5.3.1:9, 5.3.1:19, 5.4.2:7, 5.4.2:8, 5.4.3:1-12). Le répertoire des traits régio-

9. Sur l'idée de diasystème et d'interférence linguistique, ainsi que sur les applications de ces notions à l'analyse linguistique, voir en particulier Weinrich 1953; Renzi 1970; Hasenohr 1995; Zinelli 2018b, pp. 45-53; Zinelli 2020, pp. 178-87.

naux montre par contre la présence de particularités typiques de plusieurs aires dialectales et linguistiques différentes.

Le caractère spécifiquement français de la langue du ms. Royal, par rapport à la langue d'autres textes écrits ou copiés en Italie, n'est pas surprenant, compte tenu de la nature particulière de la cour angevine de Naples comparée aux autres centres de production de textes franco-italiens. La quantité réduite de phénomènes allo-glottes correspond d'ailleurs parfaitement à ce qu'on constate dans les autres produits du même milieu, à quelques exceptions près.

Le trait distinctif le plus évident de la langue du ms. Royal est la présence à la fois de formes dialectales typiques du Nord de la France, tout particulièrement de picardismes (5.1.1:1, 5.1.1:9, 5.1.2:1, 5.1.3:2, 5.1.3:5, 5.1.3:6, 5.1.4:3, 5.1.5:5, 5.1.6:5, 5.1.7:3, 5.1.7:4, 5.1.7:6, 5.1.9:14, 5.2.2:2, 5.2.2:4, 5.2.2:7, 5.2.2:11, 5.2.3:1, 5.2.3:4, 5.2.3:9, 5.2.5:10, 5.2.5:16, 5.2.6:7, 5.4.2:10), et d'italianismes plus ou moins évidents (5.1.2:2, 5.1.2:3, 5.1.6:3, 5.1.6:4, 5.1.9:1-3, 5.1.9:24-25, 5.2.2:7, 5.2.2:12, 5.2.3:6, 5.2.4:2, 5.2.5:9, 5.2.5:11, 5.2.5:19, 5.3.1:9, 5.3.1:12, 5.3.1:15, 5.3.1:20, 5.3.1:21, 5.3.2:1-15, 5.4.2:1, 5.4.2:5, 5.4.2:17, 5.4.3:16, 5.4.4:1-15, 5.4.6:1-16). Comme on peut le voir, ce phénomène concerne tous les aspects de la langue, de la phonétique à la morphologie, du lexique à la syntaxe.

Rappelons également la possible convergence entre les résultats des dialectes du Nord et de l'anglo-normand et les formes typiques de l'italien pour un bon nombre de particularités linguistiques. Pour le Nord, on peut voir par exemple 5.1.3:1, 5.1.3:3, 5.1.3:7, 5.1.5:1, 5.1.5:2, 5.1.6:1, 5.1.7:1, 5.3.1:8, 5.4.2:3, tandis que les traits plus spécifiquement communs à l'anglo-normand et à l'italien sont 5.1.3:4, 5.1.8:6, 5.2.3:8, 5.3.1:6, 5.4.2:4, 5.4.2:9; pour une convergence entre l'occitan et l'italien, voir 5.4.2:19 et 5.4.5:3-4. Cette situation ne fait que confirmer les observations de Formisano-Lee 1993 et semble constituer une caractéristique constante des manuscrits angevins de Naples.

Hormis cette coloration évidente, les caractéristiques exclusivement imputables à l'influence d'autres aires dialectales sont minoritaires et sporadiques; elles peuvent représenter des traits résiduels de la tradition complexe des sources. Cela vaut pour les traits anglo-normands ou de l'Ouest (5.1.1:2, 5.1.2:1, 5.1.3:4, 5.1.9:4-6, 5.1.9:10, 5.1.9:16, 5.1.9:18, 5.2.2:9, 5.2.5:2, 5.2.5:16, 5.2.5:17), ainsi que pour les rares occitanismes (5.1.8:3, 5.4.5:1-5) et les traits typiques du français d'Outremer (5.1.3:1, 5.1.5:3, 5.1.8:3). Concernant ces derniers, les données offertes par *Prose 5* se détachent fortement du cadre dessiné par les études de Fabio Zinelli

(voir en particulier Zinelli 2012, Zinelli 2016c, Zinelli 2018a, Zinelli 2021b et Improta-Zinelli 2015) et de Laura Minervini (Minervini 2010, Minervini 2016a, Minervini 2016b, Minervini 2017, Minervini 2018, pour n'évoquer que les contributions les plus récentes), qui en arrivent même envisager l'existence d'une sorte de français international diffusé autour de la mer Méditerranée et qui aurait englobé des traits de provenances diverses. Par rapport à la plupart des manuscrits italiens étudiés par Zinelli, le ms. Royal ne laisse apparaître que très rarement ces traits d'Outremer; en outre, une explication alternative – en général une correspondance avec des traits régionaux français ou avec des *italianismes* – peut être trouvée pour la quasi-totalité d'entre eux. Il semble plus probable que ces cas sporadiques dépendent plutôt de la stratification des sources que du bagage linguistique du compilateur.

L'existence d'une différence entre la langue des *Héroïdes* et des ajouts et celle du reste de *Prose 5* est indéniable. Les latinismes et les traits savants, ainsi que les *italianismes* les plus évidents, sont plus fréquents et surtout plus concentrés dans les épîtres ovidiennes et dans les ajouts du compilateur que dans le reste du texte. Cela ne fait que confirmer l'attitude conservatrice du copiste, qui tend à respecter les formes et les graphies de ses modèles, tout en introduisant de temps en temps quelques traits typiques de sa *scripta*. Par contre, on constate notamment que tous les *italianismes* sont attestés au moins une fois en dehors des *Héroïdes* et des ajouts; souvent, la distribution des occurrences d'un même trait linguistique est plus uniforme qu'on pourrait le déduire d'une observation superficielle.

Ainsi, la conservation de *a* final (trait 5.1.2:2) se trouve six fois dans les ajouts et quatre fois dans le reste du texte (31.4, 124.4, 79.R, 81.R), dont deux dans les rubriques, qui selon toute vraisemblance reflètent plus fidèlement la *scripta* du copiste. La réduction *ée* > *é* (5.1.2:3) se trouve quatre fois dans les ajouts et quinze fois dans le reste du texte. L'emploi de la graphie *sc* pour indiquer la fricative palatale sourde (5.1.6:3) ne se rencontre qu'en dehors des ajouts, tandis que l'emploi de *ç* pour indiquer le *s* sourd ou sonore compte un seul exemple dans les *Héroïdes* et sept dans le reste du texte.

Concernant la morphologie, l'emploi de *mi* comme complément indirect atone (5.2.2:7) se retrouve trois fois dans les *Héroïdes*, mais aussi une fois dans le reste du texte; la forme *del* (5.2.2:12) n'est attestée que trois fois sur douze dans les ajouts; les formes *mie*, *tue*, *sue* du pronom possessif (5.2.3:6) se trouvent six fois dans les ajouts, mais aussi trois fois dans le reste du texte; l'adjectif interrogatif *que*

pour *quel* (5.2.4:2) est bien réparti, avec quatre occurrences dans les ajouts et trois dans le reste du texte; l'extension du *s* désinental à la première personne du présent (5.2.5:4) se trouve trois fois dans les *Héroïdes* et une seule fois dans le reste du texte; certains italienismes verbaux (5.2.5:18) sont plus fréquents dans les ajouts (quatre occurrences), mais on en trouve un cas aussi dans le reste du texte.

La même distribution s'observe dans le cas des formes lexicales particulières: l'expression *fortune de mer* (5.4.4:8) se trouve quatre fois dans les ajouts et trois dans le reste du texte; l'adverbe rare *semillantement* (5.4.4:11) se trouve deux fois dans les ajouts et une fois dans le reste du texte; la forme *usance* au sens d'«habitude» (5.4.4:16) se trouve une fois dans les ajouts et deux fois dans le reste du texte; le verbe *enviter* au sens de *mander* (5.4.6:4) compte une attestation dans les ajouts et une dans le reste du texte; le verbe *muer* (5.4.6:7) est utilisé cinq fois dans les ajouts et trois fois dans le reste du texte. Dans quelques cas, la proportion est plus nettement favorable aux *Héroïdes* et aux ajouts: le substantif *vitupere* et le verbe *vituperer* (5.4.4:17) sont utilisés trois fois dans les *Héroïdes* et une fois dans le reste du texte; l'emploi de *clamer* au sens d'«appeler» (5.4.6:2) est attesté cinq fois dans les ajouts et deux fois dans le reste du texte; le verbe *enguenner* (5.4.6:3) compte douze attestations dans les ajouts contre deux seulement dans le reste du texte. Enfin, les phénomènes 5.4.6:6 et 5.4.6:13-16 sont plus fréquents et assez bien distribués.

Il est rare que ces traits linguistiques significatifs soient attestés uniquement dans les *Héroïdes* et dans les ajouts: dans la plupart de ces cas, il s'agit d'attestations isolées (5.3.2:2, 5.3.2:4, 5.3.2:9, 5.3.2:11, 5.4.2:5, 5.4.3:16, 5.4.4:3, 5.4.4:5, 5.4.4:13, 5.4.6:1, 5.4.6:5); les seules exceptions sont le recours à un complément indirect introduit par la préposition *a* après un infinitif (5.3.1:21, exception syntaxique particulièrement significative, parce qu'elle pourrait constituer un trait typique de l'italien méridional) et l'emploi de la forme *hardiesce* (5.4.3:8), qui comptent deux attestations, ainsi que l'expression *autre se non* (5.3.2:10), qui se rencontre cinq fois, uniquement dans les *Héroïdes*.

Par contre, il arrive de trouver des italienismes attestés uniquement en dehors des *Héroïdes* et des ajouts. Une fois exclus les cas isolés (5.3.1:15, 5.3.1:20, 5.3.2:2, 5.3.2:6-7, 5.3.2:12-18, 5.4.2:1, 5.4.2:11, 5.4.4:2, 5.4.4:10, 5.4.6:8, 5.4.6:9, 5.4.6:11), il reste quelques phénomènes aux attestations plurielles, tels que l'emploi de la désinence *-on* pour la première personne du pluriel au futur et à l'impératif (5.2.5:9, six cas), l'infinitif *conquister* (5.4.4:4, quatre cas), la forme *spirituel* (5.4.4:14, deux cas), l'adjectif *volentereus*

(5.4.4:18, cinq cas), l'emploi du verbe *sentir* au sens d'« entendre » (5.4.6:10, trois cas).

Au terme de cet inventaire, il faut également ajouter que la présence d'un grand nombre de traits qui pourraient être à la fois des dialectalismes du Nord ou des italianismes nous empêche de déterminer la réelle portée de l'influence de l'italien sur l'ensemble du texte de *Prose 5*. Il me semble néanmoins que la présence et la distribution des éléments mis en évidence montrent une caractérisation valable pour l'ensemble du texte et nous permettent d'affirmer qu'il ne s'agit pas de traits résiduels, mais plutôt de traits spécifiques de la *scripta* du copiste ou du compilateur, voire des deux en même temps. Les italianismes présents dans le texte de *Prose 5* ne sont pas propres à l'Italie du Sud ou à la langue napolitaine, et même les rares phénomènes qui pourraient être considérés comme des italianismes méridionaux (5.1.1:1, 5.3.1:21) peuvent être expliqués différemment. Les éléments linguistiques les plus significatifs pour localiser la compilation sont les italianismes lexicaux rares que *Prose 5* partage avec les textes du ms. Paris, BnF, fr. 688: *apparagioit* (5.4.2:1), *persecuiter* (5.4.3:12), *anichilee* (5.4.4:2), *semillant* et *semillantement* (5.4.4:10-11), auxquels il faudra ajouter l'emploi de l'hypercorrection *comment* pour *comme* (5.3.2:12). Le ms. BnF fr. 688, on l'a déjà dit, a certainement été compilé et réalisé à Naples dans le contexte culturel de la cour angevine et la coloration italienisante de sa langue est beaucoup plus marquée que celle de la langue du ms. Royal.

Si j'ai repoussé à la fin le traitement de la syntaxe, c'est parce qu'il me semble qu'encore plus que les phénomènes phonétiques et morphologiques, voire les particularités lexicales, les tournures syntaxiques sont une marque indélébile de la langue principale des acteurs de la compilation. Certaines locutions n'ont pas de correspondance dans la langue française et sont systématiquement éliminées par la tradition manuscrite de *Prose 5*. Les exemples les plus significatifs sont la locution temporelle *fin a (tant)* (5.3.2:3), attestée trois fois dans les ajouts et quatre fois dans le reste du texte; la locution finale *a ce que* (5.3.2:8), qui compte six cas dans les ajouts et quatorze dans le reste du texte; la locution concessive *ja soit chose que* (5.3.2:1), dont une seule attestation sur six se trouve dans les ajouts. L'emploi de ces formules réparties sur l'ensemble du texte de *Prose 5* confirme que les responsables de la compilation de *Prose 5* et de la rédaction du ms. Royal devaient être des Italiens ou des Français à tel point intégrés dans le contexte culturel italophone qu'ils en ont absorbé même les tournures syntaxiques.